



Offemont Réalités

Magazine municipal - Juillet 2022 - N°77



Sommaire

Le mot du Maire	page 03
Résultats des dernières élections	page 04
Finances	page 06
Représentation dans les organismes	page 08
Urbanisme	page 13
Fleurissement	page 14
Amélioration de l'espace public	page 18
Environnement	page 27
Éducation	page 34
La Ruche	page 38
CLÉ	page 44
Moments officiels	page 50
Les Aînés	page 51
Solidarité	page 54
Animation	page 56
Sports & loisirs	page 67
Promotion	page 73
Vie communale	page 74
Conseils Municipaux	page 76
Dialoguons	page 89
Photo de la Commune	page 90
Flash back	page 91
Page ludique	page 92
État civil	page 93
Tribunes	page 94
À noter dans votre agenda	page 95

Directeur de la publication : Pierre CARLES. Responsable de la publication : Carole TRITTER.
Rédaction : Marie-Line CABROL, Pierre CARLES, Thierry FRAISIER, Estelle MOUSSAOUI, Gilles MULLER, Nicole MUESSER, Carole TRITTER, la CLÉ d'Offemont, la liste "Un vent de liberté pour Offemont", la liste "Parlons d'avenir".
Avec la participation de Michelle ROUSSELET. Photos : Mairie d'Offemont sauf celles portant le nom du photographe.
Crédits : freepik.com, vecteezy.com, pixabay.com. Conception graphique et mise en page : Service Communication Mairie d'Offemont. Dépôt légal : juillet 2022. Tirage : 2 100 exemplaires. Coût de l'impression : 3 312,27 € HT. Imprimé par IM'SERSON (68) sur papier PEFC. Régie publicitaire : Mairie d'Offemont.

Comment recevoir Offemont Réalités ?

Version papier : Le magazine municipal d'Offemont est distribué à l'ensemble des Offemontois. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie d'Offemont.

Version électronique : Offemont Réalités est consultable sur le site internet www.mairie-offemont.fr dans la rubrique Animation et Communication/Revue municipale.

Le mot du Maire



Chères Offemontoises, chers Offemontois,

J'ai l'habitude de dire qu'une commune c'est comme une casserole de lait sur le feu, et j'ai la sensation que c'est de plus en plus vrai ! La gestion d'une telle collectivité demande une présence constante, une vigilance de tous les instants, que ce soit au niveau des habitants, du personnel ou des élus.

Inflation des normes, "le ras-le-bol des élus", ces vingt dernières années nous avons subi une augmentation du nombre de lois + 90 %, des décrets d'application + 310 %, + 43 % de mots supplémentaires dans le code de l'urbanisme, + 131 % dans celui de la construction et de l'habitation, + 900 % dans celui de l'environnement... les élus locaux ne veulent plus être des observateurs perplexes et impuissants, ni des victimes de la complexité de la technocratie et de son irréalisme (source *La Lettre du Maire* de juin 2022).

Depuis que vous m'avez confié les rennes de notre commune, l'équipe municipale en place a réussi à s'adapter malgré les décisions politiques nationales et les aléas économiques qui sont nombreux et non exhaustifs. La création de la loi NOTRe, la décision de baisser les subventions aux collectivités, la suppression de la taxe d'habitation, l'augmentation du prix des fluides (électricité, gaz, essence) celui du point de l'indice pour le personnel et les élus de 3,5 %, (environ 50 000 € à provisionner tous les ans à charge pour la Commune) sans oublier l'augmentation du prix des matériaux... pèsent lourdement sur nos finances.

L'inventaire des rentrées financières est rapide : DGF, subventions diverses, aides aux Communes du Grand Belfort et du Département, emprunts, taxes foncières, participation des usagers (Ruche...), locations diverses, (garages, appartements, salles communales)... En 2014, la Commune était très endettée, nous avons redressé cette situation avec une baisse de 50 % de l'endettement. La pression fiscale devenait insupportable pour la population... Nous n'avons pas augmenté la part communale de la taxe foncière, nos investissements immobiliers devenaient exagérés par rapport à la capacité financière de notre petite commune. Nous optimisons au maximum l'utilisation de nos salles communales, salles mairie, gymnase, dojo, salle de la MIEL, salle intergénérationnelle, salle polyvalente...

Nous avons réussi à équilibrer notre gestion en étant prudents mais surtout en essayant de prévoir l'imprévisible. Un vieux dicton dit "gérer, c'est prévoir".

Nos projets pour les années à venir sont programmés. Restructuration du bâtiment de la MIEL (bâtiment excessivement énergivore et peu fonctionnel). À ce jour, plus d'une centaine d'enfants y sont accueillis quotidiennement, le coût des travaux prévus est estimé entre 2 et 3 millions d'euros. Rénovation de la rue Sous la Miotte avec piste cyclable, environ 1 million d'euros, fin de la rénovation du quartier Ganghoffer et réhabilitation de la rue des Cerisiers, sans compter les actions nécessaires au bon fonctionnement de la cité. Chaque rue, chaque quartier, chaque lotissement sont traités équitablement.

Malgré les difficultés actuelles, nous sommes une des rares communes de strate comparable à organiser et mettre en place de nombreux événements sportifs, culturels et d'animations.

Nous continuons à faire vivre notre commune et à trouver des activités gratuites ou à faible coût (Fête de la commune, Chasse aux œufs, Saint-Nicolas, Marché de Noël, vide-greniers, expositions artistiques, bibliothèque participative, repas mensuels et annuel des Aînés, concerts divers, marché hebdomadaire, Fête du goût, sorties et excursions organisées par le CCAS), sans compter le soutien aux associations. Notre priorité reste le bien-être de toutes et tous.

Le conseiller aux décideurs locaux a fait des observations plutôt élogieuses des comptes de notre commune lors de ses dernières visites. En conclusion, il précise "la qualité des comptes de la Commune d'Offemont est tout à fait satisfaisante pour 2021".

Nous ne savons pas de quoi demain sera fait, mais l'intérêt général reste ma priorité, l'avenir de notre commune en dépend.

Chers administrés, je vous suis attentif et je reste vigilant dans mes actions et mes décisions. Nous essayons de donner un peu de bonheur à chaque habitant, bel été à toutes et à tous.

Pierre CARLES

Résultats des dernières élections

1^{er} tour de l'élection présidentielle - 10 avril



Nombre d'inscrits	2 818	Blancs	34
Absentions	593	Nuls	23
Votants	2 225	Exprimés	2 168

	Bureau N°1 Martinet	Bureau N°2 Mairie	Bureau N°3 Citronniers	Total des voix	%
Nathalie ARTHAUD	7	4	1	12	0,55
Fabien ROUSSEL	7	14	10	31	1,43
Emmanuel MACRON	169	196	195	560	25,83
Jean LASSALLE	14	26	23	63	2,91
Marine LE PEN	152	174	171	497	22,92
Éric ZEMMOUR	51	58	49	158	7,29
Jean-Luc MÉLENCHON	288	164	138	590	27,21
Anne HIDALGO	6	9	9	24	1,11
Yannick JADOT	20	36	27	83	3,83
Valérie PÉCRESSE	24	32	30	86	3,97
Philippe POUTOU	9	4	1	14	0,65
Nicolas DUPONT-AIGNAN	14	19	17	50	2,31

2^d tour de l'élection présidentielle - 24 avril



Nombre d'inscrits	2 813	Blancs	132
Absentions	727	Nuls	55
Votants	2 086	Exprimés	1 899

	Bureau N°1 Martinet	Bureau N°2 Mairie	Bureau N°3 Citronniers	Total des voix	%
Emmanuel MACRON	378	364	344	1 086	52,06
Marine LE PEN	266	287	260	813	38,97
Résultats nationaux					
Emmanuel MACRON				18 779 641	58,54
Marine LE PEN				13 297 760	41,46

Résultats des dernières élections

1^{er} tour des élections législatives - 12 juin



Nombre d'inscrits	2 800	Blancs	12
Absentions	1 382	Nuls	17
Votants	1 418	Exprimés	1 389

	Bureau N°1 Martinet	Bureau N°2 Mairie	Bureau N°3 Citronniers	Total des voix	%
Florian CHAUCHE	146	157	114	417	30,02
Didier VALLVERDU	37	69	46	152	10,94
Christelle HANNA	6	10	3	19	1,37
Baptiste PETITJEAN	77	113	96	286	20,59
Marc ARCHAMBAULT	3	2	3	8	0,58
Marc FELEMEZ	22	28	23	73	5,26
Michel ZUMKELLER	71	59	81	211	15,19
Sophie CARNICER	69	72	70	211	15,19
Simon PHEULPIN	5	1	6	12	0,86

2^d tour des élections législatives - 19 juin

Nombre d'inscrits	2 802	Blancs	170
Absentions	1 441	Nuls	57
Votants	1 361	Exprimés	1 134

	Bureau N°1 Martinet	Bureau N°2 Mairie	Bureau N°3 Citronniers	Total des voix	%
Florian CHAUCHE	218	214	180	612	53,97
Sophie CARNICER	148	191	183	522	46,03
Résultats de la deuxième circonscription					
Florian CHAUCHE				9 476	51,37
Sophie CARNICER				8 971	48,36

Pour comprendre les élections, effectuer vos démarches d'inscription sur les listes électorales et retrouver les résultats, rendez-vous sur www.elections.interieur.gouv.fr.

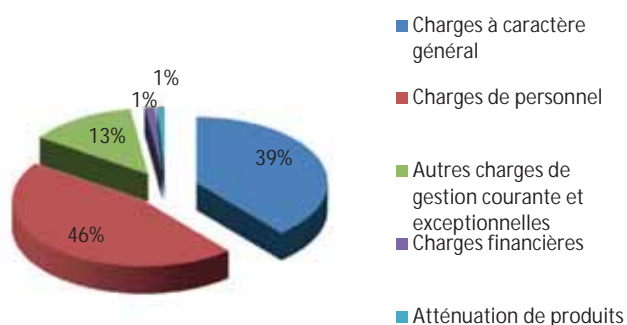


Retrouvez plus de photos sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Vie pratique / Élections.

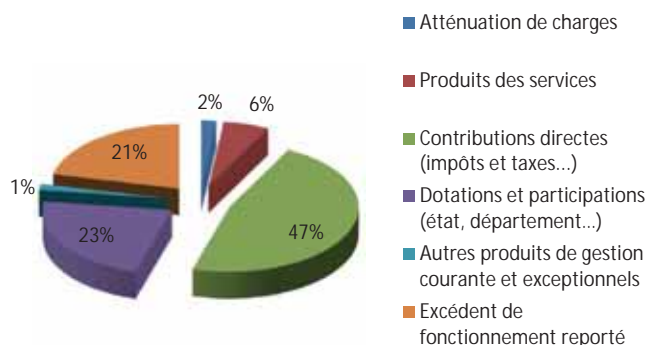
Budget de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement			Recettes réelles de fonctionnement		
	Budget 2022	Compte administratif 2021		Budget 2022	Compte administratif 2021
Charges à caractère général	1 537 472,60 €	728 536,06 €	Atténuation de charges	81 500,00 €	69 711,56 €
Charges de personnel	1 809 667,53 €	1 589 303,36 €	Produits des services	247 340,56 €	190 013,68 €
Autres charges de gestion courante	527 020,71 €	427 279,92 €	Contributions directes (impôts et taxes...)	2 042 154,00 €	1 979 419,99 €
Charges financières	50 000,00 €	36 088,63 €	Dotations et participations (état, département...)	980 269,00 €	1 002 928,55 €
Atténuation de produits	36 000,00 €	- €	Autres produits de gestion courante et exceptionnels	64 850,00 €	294 618,82 €
			Excédent de fonctionnement reporté	930 000,00 €	600 000,00 €
TOTAUX	3 960 160,84 €	2 781 207,97 €	TOTAUX	4 346 113,56 €	4 136 692,60 €

Dépenses de fonctionnement - Budget 2022



Recettes de fonctionnement - Budget 2022



Convention globale territoriale

Pour s'accorder sur un projet social de territoire adapté aux besoins des 464 familles offemontoises avec enfants, la Caisse d'allocations familiales du Territoire de Belfort et la Commune d'Offemont s'engagent dans un nouveau partenariat. Formalisé par la signature d'une convention globale territoriale de services (CGT), le partenariat qui vise à réduire les inégalités sociales porte à la fois sur le financement des structures d'accueil enfance et jeunesse, leurs appels à projets et sur l'octroi d'aides individuelles.

Par exemple, l'aide de travailleurs sociaux peut être sollicitée pour des événements de vie qui compliquent le quotidien. À Offemont, la CAF soutient au total 771 allocataires, soit 2 214 personnes, représentant un taux de couverture de 55%. L'aide aux structures d'accueil s'élevait quant à elle à près de 240 000 € en 2019.

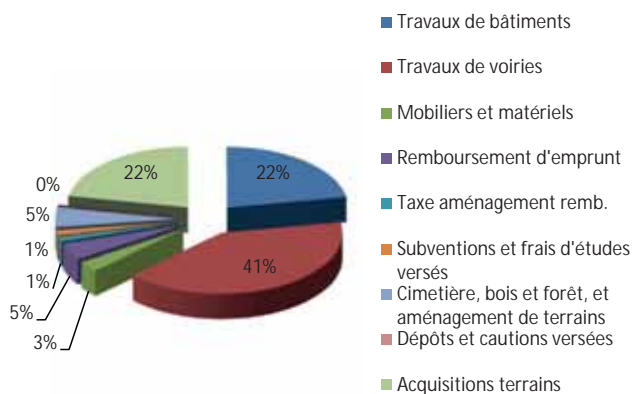
Le maire, Pierre CARLES, a signé la convention avec le président et directeur de la CAF, David RANOUX et Olivier PARAIRE en présence de Marie-Line CABROL, Conseillère déléguée, Anne WAECHTER, Directrice Générale des Services, Stéphanie SAGOT, Directrice de la Ruche et Karima PARISOT, Conseillère technique de la CAF.

Budget d'investissement

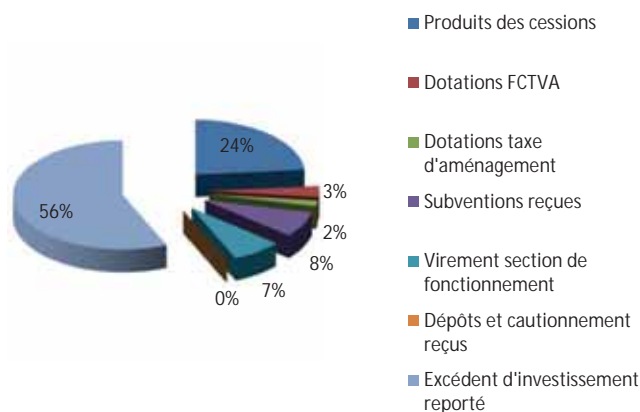
Vous pouvez retrouver le détail des dépenses et recettes d'investissement prévues en pages 85 et 86.

Dépenses réelles d'investissement			Recettes réelles d'investissement		
	Budget 2022	Compte Administratif 2021		Budget 2022	Compte Administratif 2021
Travaux de bâtiments	855 503,00 €	227 123,02 €	Produits des cessions	852 564,24 €	- €
Travaux de voiries	1 570 331,00 €	195 883,49 €	Dotations FCTVA	118 930,52 €	127 927,00 €
Mobiliers et matériels	112 231,00 €	219 444,50 €	Dotations taxe d'aménagement	60 000,00 €	90 126,55 €
Remboursement d'emprunt	171 726,00 €	171 099,80 €	Subventions reçues	274 646,00 €	80 985,44 €
Taxe aménagement remb.	46 000,00 €	- €	Virement section de fonctionnement	264 500,00 €	- €
Subventions et frais d'études versés	55 580,00 €	11 400,00 €	Dépôts et cautionnement reçus	- €	343,00 €
Cimetière, bois et forêt, et aménagement de terrains	200 799,00 €	39 521,65 €	Excédent d'investissement reporté	2 043 648,98 €	1 976 937,72 €
Dépôts et cautions versées	- €	- €			
Acquisitions terrains	845 842,54 €	- €			
TOTAUX	3 858 012,54 €	864 472,46 €	TOTAUX	3 614 289,74 €	2 276 319,71 €

Dépenses d'investissement - Budget 2022



Recettes d'investissement - Budget 2022



Amazon

Pierre CARLES, Maire d'Offemont, a participé début mars à l'inauguration de l'entrepôt Amazon.fr à Fontaine, agence du "dernier km", au plus près de ses clients. Une chance pour le développement économique de notre territoire avec la création, à terme, de plus de 80 emplois en CDI et de plus de 230 emplois indirects.



Délinquance

Réunion le 09 mai du Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD), pour coordonner l'action de l'État et des communes dans la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance.



L'œuvre de Saype

Le 24 juin, les Terrifortains ont eu la chance de voir les Alpha Jets de la Patrouille de France survoler le Ballon d'Alsace. C'est à cet endroit que Saype, artiste belfortain, mondialement connu pour ses peintures sur herbe, a réalisé une œuvre monumentale et éphémère symbolisant le Territoire de Belfort.



Cérémonie

Aux habitants de la Commune qui ont servi au 35^e Régiment d'Infanterie, hommes du rang, sous-officiers, officiers et civils, appelés ou engagés, c'est à l'occasion de la cérémonie de l'inscription "Belfort 1870-1871" au drapeau du 35^e Régiment d'Infanterie que les gaillards ont défilé en chantant dans les rues de Belfort le 08 mars.



Préfecture du Territoire de Belfort



Préfecture du Territoire de Belfort


Rodrigues
s.a.r.l. Père & Fils

**MAÇONNERIE GÉNÉRALE
TERRASSEMENT**

42 b, rue de Chalonvillars - 90350 EVETTE SALBERT
Z.I Les Champs Lajus - 70290 PLANCHER BAS

03 84 27 35 01 - 06 81 58 02 61

E-mail : pierrick.rodriques@wanadoo.fr

 SARL Rodrigues Père et Fils

 sarlrodriques

Centenaire du Territoire de Belfort



Ce 11 mars 2022, date anniversaire du Territoire de Belfort, aura donc marqué le lancement des festivités du Centenaire. En présence de M. le Maire et d'élus de la Commune, plusieurs temps forts ont jalonné cette journée symbolique : conférence de presse, discours de Florian BOUQUET, Président du Conseil départemental, devant les élus et les agents, accueil républicain avec Gérard LARCHER, Président du Sénat, séance historique du Conseil départemental, échanges et discussions avec Gérard LARCHER et les Maires du Territoire de Belfort. Enfin, cette journée s'est achevée en apothéose par une grande soirée de gala. Sous un chapiteau en bois historique aux allures des années 20, avec vitraux art déco et velours rouge, des centaines de personnes, moustaches gominées et smoking pour les messieurs, robe charleston et paillettes pour les dames, sont venues célébrer les années folles, ces années de liberté, d'insouciance et de joie de vivre. Les festivités continueront tout au long de l'année, avec notamment plusieurs événements au cours des prochains mois. Retrouvez le programme sur le site www.centenaire90.fr. Pour marquer cet anniversaire, le Comité des Fêtes de Belfort a créé le Char du Centenaire paré des 101 blasons des communes du Territoire de Belfort, qui a déambulé dans les rues de la ville de Belfort lors du Carnaval. Les Offemontois auront pu découvrir ce char lors de la Fête de la Commune le 25 juin dernier.

Signification de notre blason

Le cœur est l'emblème héraldique de Saint Augustin, patron de la paroisse. La « fasce d'argent » représente la dynastie des Habsbourg (une partie de ses armoiries). Le village d'Offemont fut un domaine patrimonial des Ferrette, puis des Habsbourg en 1350, par le mariage de Jeannette de Ferrette (fille d'Ulrich II, comte de Ferrette) et de Albert II, archiduc d'Autriche.



Assemblée générale de l'AMF

M. le Maire était présent à l'assemblée générale de l'association des Maires de France du Territoire de Belfort le 26 mars.



Histoire de LA CREATION POLITIQUE DU Territoire de Belfort

Le département est directement né de la guerre de 1870 durant laquelle Belfort devra subir un long siège de 3 mois. En 1870, Belfort, chef-lieu d'arrondissement du département du Haut-Rhin, exerce déjà des fonctions militaires, administratives et commerciales. Avec ses 6 257 habitants, la cité n'est qu'une petite ville, enserrée dans les remparts de Vauban, mais dont l'extension a débuté au-delà de la Savoureuse, vers la gare nouvellement construite.

La guerre contre la Prusse bouleverse les destinées de la ville

L'armée française se trouve rapidement en difficulté. La capitulation de Napoléon III et de son armée à Sedan provoque la chute de l'Empire et la proclamation de la République le 4 septembre 1870. Mais celle-ci ne peut changer le sort des armes.

En septembre-octobre, l'Alsace est investie par les troupes prussiennes. Belfort se retrouve en première ligne. Nommé commandant supérieur de la Place le 19 octobre par Gambetta, Denfert-Rochereau accélère les travaux autour de la Place forte.

La ville va subir un long siège du 2 novembre 1870 au 13 février 1871. Les habitants ne se laissent pas décourager ; ni les bombardements ni les menaces ennemies ne viendront à bout du moral des assiégés.

Les Prussiens pénètrent dans la ville

Une convention d'Armistice entre le gouvernement de défense nationale et Bismarck est signée alors que la ville résiste toujours.

Le 13 février, le gouvernement français ordonne au commandant de la place de livrer celle-ci aux Allemands. Au moment où se termine l'évacuation des troupes françaises, les prussiens pénètrent dans la ville, les fenêtres sont closes et les rues désertées par la population.

Le Traité de Francfort, signé le 10 mai 1871, consacre d'une part la défaite de la France – perte de l'Alsace et du nord de la Lorraine, indemnité de 5 milliards de francs à verser – et d'autre part, est à l'origine de l'essor de la cité et de son territoire.

Belfort échappe à l'annexion

Belfort échappe à l'annexion grâce à sa résistance et à l'habileté de Thiers et des négociateurs français qui, après de nombreuses rencontres, obtiennent des Allemands qu'ils cèdent à la France une zone plus vaste que l'enclave primitivement accordée.

Cette zone recouvre 105 communes. La frontière avec l'Alsace allemande suivra la ligne de partage des eaux et correspondra à peu près à la frontière linguistique.

Proche des frontières suisse et allemande, la ville de Belfort sera un carrefour important et le territoire qui l'entoure embryon d'un futur département né de circonstances uniques.

Ce n'est qu'en 1922 que le Territoire de Belfort obtiendra le statut définitif de département à part entière.

Le Territoire de Belfort conserve le nom de Haut-Rhin

Si, à l'issue de la guerre de 1870, Belfort et les communes correspondant à l'ancien arrondissement du Haut-Rhin restent à la France, la question du devenir de ce territoire se pose rapidement. Rien ne doit laisser penser que l'on s'accommode de la défaite ; l'Alsace et la Lorraine seront reconquises.

Aussi, le Territoire garde-t-il le nom de Haut-Rhin jusqu'à la Première Guerre mondiale. On ne crée officiellement ni département ni administration.

Le plus haut responsable administratif s'appelle " l'Administrateur faisant fonction de Préfet » et c'est une commission qui exerce les attributions du Conseil général.

Une ville en pleine croissance

Cependant, la ville s'étend rapidement. La population belfortaine, comme celle du territoire, augmente vite et les besoins administratifs se font sentir. Aussi, une préfecture est-elle édifée au début du XX^e siècle (1901-1902) ainsi qu'un palais de justice. D'autres constructions, tant commerciales, militaires qu'industrielles, s'élèvent de part et d'autre de la Savoureuse. Belfort devient rapidement le symbole du patriotisme.

De nombreux monuments, dont le plus célèbre est le Lion, sont édifés. Ils rappellent la défense héroïque de la Place et le maintien à la France d'un petit morceau d'Alsace.

Belfort, symbole patriotique

Avant 1914, lors de chaque fête nationale, de nombreux manifestants convergent vers la cité du Lion.

Parmi eux, des Alsaciens nostalgiques sont accueillis avec ferveur. Ils rappellent les provinces perdues et entretiennent un sentiment patriotique de plus en plus fort lors des grands défilés militaires.

11 mars 1922, le Territoire de Belfort est créé

La victoire de 1918 et le retour à la France des terres alsaciennes et lorraines auraient dû permettre de rattacher le Territoire de Belfort au Haut-Rhin. Il n'en a rien été.

Pour diverses raisons, politiques mais surtout économiques, le gouvernement crée, le 11 mars 1922, un nouveau département : le Territoire de Belfort. A plusieurs reprises, dès 1918-1919 mais aussi en 1945, un nouveau découpage territorial a été envisagé afin de repousser les limites de cette petite entité vers l'ouest et le sud. Aucune de ces tentatives n'a abouti. Le Territoire de Belfort est resté ce département (le seul en France) né de circonstances historiques exceptionnelles et porteur d'une forte charge patriotique.

Visite de M. le Préfet

Le 30 mai, nous avons eu l'honneur de recevoir sur notre Commune Raphaël SODINI, Préfet du Territoire de Belfort nouvellement nommé. Son attention s'est particulièrement portée sur la restructuration et l'embellissement du quartier Ganghoffer ainsi que les projets à venir comme la réhabilitation de la MIEL, la réfection de la rue Sous la Miotte, la création de pistes cyclables... Cette visite s'est clôturée par une réunion de travail en mairie.



Retrouvez plus de photos sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication / Présentation.

Soutien du Conseil départemental

Florian BOUQUET, Président du Conseil départemental, avait réuni le 18 juin à Anjoutey, les maires du Nord Territoire afin de leur remettre officiellement les



subventions votées par le Département. Le montant de la subvention obtenue pour la création de la piste cyclable et d'un chaucidou rue des Cerisiers s'élève à 40 000 €.

Chalet à œufs

Le chalet à œufs du GAEC du Grand Champ de Vauthiermont (Le Bon Œuf est dans le Pré) est à votre service depuis le 17 février, à proximité de la mairie.



**INGÉNIERIE, CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT
POUR TOUS VOS PROJETS EN INFRASTRUCTURES**



ALIMENTATION
EN EAU POTABLE



ASSAINISSEMENT



AMÉNAGEMENT
URBAIN



URBANISME



ENVIRONNEMENT



COMMUNICATION,
ÉNERGIE ET ÉCLAIRAGE



ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS ET DE
LOISIRS



DÉMOLITION,
DÉSAMIANTAGE

**LES COMPÉTENCES ET
L'INNOVATION POUR
L'AMÉNAGEMENT
DURABLE DES VILLES
ET VILLAGES DE DEMAIN**

www.berest.fr



Des animaux au rond-point !



Le Loup et l'Agneau, Le Corbeau et le Renard, La Cigale et la Fourmi... Les Fables de la Fontaine ont été mises à l'honneur ce printemps au rond-point du cimetière.



☞ Les bénévoles des Soiras à l'œuvre dans leur atelier.

En mars, l'accueil ☞ de la mairie a été décoré avec un arbre de Pâques installé par les services techniques et administratifs.



Le Centenaire à l'honneur



Les symboles du Territoire ont été mis en lumière par l'équipe des Soiras d'après une idée originale de Denis MUGNIER. Ces décors, installés le 08 mars sur le parvis de la mairie et vers la Poste en commémoration de cet événement, resteront en place toute l'année 2022. Bravo à tous les bénévoles pour leur implication et le travail réalisé ! Nous remercions la Ville de Mandeuve pour le prêt de leur lion aussi original que singulier.



Retrouvez plus de photos du fleurissement sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication/Fleurissement.

Une vague de fleurs au printemps

Fini la grisaille ! Le printemps est sorti de son sommeil et à son réveil, des couleurs solaires ont surgit un peu partout dans les massifs et pots de fleurs de la Commune. Une farandole de jonquilles ondulait telle une vague dans le parterre qui descend vers le parking de la mairie. Les teintes safranées et dorées ont ainsi marqué l'arrivée des beaux jours. Sur le chemin piétonnier qui, depuis la mairie, descend et mène à l'école du Centre, papillons et abeilles ont pris possession des lieux, au pied des arbres.



Des décorations qui donnent le de l'été

Dès les premières notes, le tempo est donné : l'été sera rythmé ! La musique résonne dans les massifs de la Commune, les couleurs virevoltent, l'été à Offemont donne envie de chanter...

Ici une guitare, un tambourin, là un accordéon, un saxophone, ou bien encore une harpe, les instruments confectionnés par les bénévoles des Soiras jouent leur hymne de l'été, se mêlant à une gamme de fleurs aux teintes et nuances éclatantes : bégonias, zinnias, marguerites...et pléthore d'autres végétaux.

Un orchestre de jazz bat la meure sur le rond-point Bertie ALBRECHT, clés de sol et notes de musiques se distinguent sur les parterres, grâce à une répartition des fleurs minutieusement agencée par le personnel des espaces verts.



Fleurissement

♪♪♪ Croches, doubles croches, blanches, noires suspendues dans les charmilles viennent composer une portée musicale et florale place de la mairie.
Des jardinières multicolores de géraniums écarlates, surfinias bigarés et ipomées verdoyantes ont également retrouvé leur place aux endroits habituels.



Nous tenons à remercier, comme à chaque fois, le formidable travail de cette partition composée par l'atelier des Soiras et des services municipaux.



Retrouvez plus de photos sur www.mairie-offemont.fr rubrique Animation et Communication/Fleurissement.



Amélioration de l'espace public

Terrains de tennis

Au mois de mai, l'entreprise COTENNIS a refait à neuf un des deux terrains d'entraînement situé sur la zone d'activité sportive aux abords de la MIEL dont le revêtement se délitait. Ces travaux, réalisés en 2017, étant encore couverts par la garantie décennale, leur montant a été intégralement pris en charge par l'assurance de l'entreprise.



Panneaux électoraux

La commune dispose de trois sites d'affichage pour les élections : le parvis de la mairie, devant l'école élémentaire du Martinet et en face de l'école Jean MACÉ.

Avant le premier tour de l'élection présidentielle, les services techniques ont mis en place des fourreaux dans le sol à ces endroits, permettant ainsi une pose plus facile et efficace des panneaux lors des périodes électorales.



La Fromagerie Sylvie

Horaires

Du mardi au samedi : 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h 30 - 19 h

Le dimanche : 09 h 30 - 12 h 30

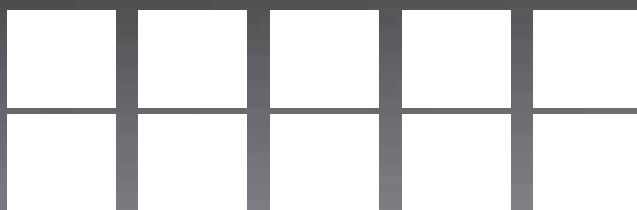
- Fermé le lundi -

www.lafromageriesylvieoffemont.com

10b rue A. Briand 90300 OFFEMONT - 03 70 04 60 73

lafromageriesylvieoffemont@gmail.com

CARTE DE FIDÉLITÉ



10% de remise au 11^e achat

Nom :

Réhabilitation du quartier Ganghoffer

La restructuration du quartier prend forme jour après jour. Un nouveau visage se dessine pour le bien-être des habitants du secteur. Nouvelles voies de circulation, nouveaux parking, nouveau mobilier urbain... Les travaux ont démarré le 12 novembre 2021 et se termineront à l'automne 2022 par les plantations.



Rendez-vous dans notre prochaine revue pour la découverte du chantier terminé.

Sanctuaire gallo-romain

Au mois d'avril, l'entreprise JUGULET a supprimé l'escalier du sanctuaire Gallo-romain situé rue Aristide BRIAND. Ce dernier était très dégradé et dénaturait ce site historique remarquable. L'accès se fait désormais en toute sécurité par une pente douce. Le coût total de l'opération s'élève à 1 815,60 € TTC.



Espace de détente

Les services techniques ont créé une zone de détente aux abords de l'immeuble 11 rue Jean-Baptiste LULLY. Les riverains pourront se retrouver autour d'une table de pique-nique en toute convivialité.



Nouvelle glissière

Les services de l'ONF nous ont alerté sur le mauvais état de très nombreux arbres situés entre la rue des Soiras et l'étang. En concertation et en accord avec le propriétaire de l'étang, nous avons dû, hélas, faire abattre ces arbres qui présentaient un réel danger pour les riverains usagers de la route.

Sur proposition judicieuse d'un habitant de la rue des Soiras nous avons fait poser par les services techniques, 120 mètres linéaires de glissière pour sécuriser la partie déboisée. Nous avons fait le choix d'une glissière bois qui s'intègre dans le paysage. L'entreprise BTT d'Anjoutey a réalisé la minéralisation et le reprofilage de l'accotement qui, précisons-le, n'est pas un élargissement de la chaussée mais un espace de circulation pour les piétons. Le montant total de l'opération est de 14 393,64 € TTC.



Toit de la mairie

Au mois de mars, l'entreprise GALLET a procédé à la réfection de l'étanchéité de deux cheminées sur le toit de la mairie. Le coût total de l'opération s'élève à 3 612 € TTC.



Vestiaires du terrain de football

Au printemps, l'entreprise HOUZÉ a remplacé les 5 poteaux bois très abîmés qui servent à soutenir le débord de toiture des vestiaires du terrain d'honneur de football. Elle a également remplacé le bardage bois de la façade sud par un bardage composé uniquement de cellulose, de fibres synthétiques, d'eau et de ciment qui garantit une bonne tenue dans le temps. Le montant des travaux est de 6 600 € TTC. Les services techniques ont profité de l'échafaudage de l'entreprise pour repeindre le débord de sous toiture du pignon sud du bâtiment.



Amélioration de l'espace public

École du Centre

Pendant les vacances de Pâques, les services techniques ont repeint la salle de motricité de l'école élémentaire du Centre. Les appliques murales ont également été remplacées par de nouvelles avec des ampoules leds moins énergivores.



École Jean MACÉ

En avril, l'entreprise EUROVIA a remplacé la partie défectueuse du réseau d'eau pluviale dans la cour de la maternelle et de la CLÉ. Coût total de l'opération : 11 820 € TTC.



CASOLI
SERRURERIE - METALLERIE
MENUISERIE ACIER & ALUMINIUM
63, rue des Commandos d'Afrique 90300 OFFEMONT
Tel: 03 84 26 01 21 - Fax 03 84 26 91 42



- ✓ Serrurerie / Métallerie
- ✓ Escaliers / Balcons / Terrasses métalliques
- ✓ Menuiseries acier & aluminium
- ✓ Volets Roulants / Battants
- ✓ Stores / Pergolas
- ✓ Portes de garage / Rideaux métalliques
- ✓ Portails / Clôture acier & aluminium
- ✓ Garde-corps / Mains courantes

Nouveaux équipements

Le godet qui équipe le tracteur KUBOTA a été remplacé par un nouveau d'une largeur de 180 cm et d'une capacité de 1 050 L.
Montant de l'achat : 3 300 € TTC.



Nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle saleuse pour le micro tracteur des ateliers municipaux destinée à l'entretien hivernal des voiries difficiles d'accès et plus particulièrement des pistes cyclables. Ses caractéristiques lui confèrent la possibilité d'épandre du sel jusqu'à une largeur de 6 m. Elle a une capacité de 250 L (500 kg) et est équipée d'une bâche et d'un éclairage routier.
Coût : 3 471,12 € TTC.

Marquage au sol

Afin d'améliorer le quotidien des usagers de la commune, les services techniques ont ajouté, au mois de mai, du marquage au sol rue de la Gare, sur le parking de la Poste et voie Junon.



Travaux rue des Cerisiers

Dans le cadre de sa compétence eau et assainissement, Grand Belfort a réalisé d'importants travaux rue des Cerisiers du 14 février au 15 mai, avec le remplacement de :

- 585 ml de canalisation d'eau potable avec reprise de 38 branchements,
- 345 ml de collecteur d'eaux usées avec reprise de 18 branchements,
- 135 ml de collecteur d'eau pluviale.

Après cette première phase, l'ensemble de la rue sera réaménagée avec la création d'une chaussée à voie centrale banalisée appelée également "chaucidou" sur le tronçon situé entre la rue Aristide BRIAND et la rue Jean-Philippe RAMEAU ainsi que la création d'une piste cyclable, côté impair, sur la partie comprise entre la rue Jean-Philippe RAMEAU et la rue des Maquisards. Les travaux devraient être terminés fin août. C'est l'entreprise EUROVIA qui a été retenue dans le cadre d'un marché à procédure adaptée pour un montant global prévisionnel de 417 927,96 € TTC.



Travaux de voirie

Au mois de mai, l'entreprise ROGER MARTIN a réalisé différents travaux de voirie :

- la réfection de 43 m² d'enrobé sur trottoir devant le 2 rue du Chêne,
- la mise en conformité du rampant du plateau surélevé situé à proximité du 28 rue Edmond MIELLET,
- le remplacement d'un dallage porphyre par de l'enrobé au niveau de la traversée piétonne située sur le parking devant le 5 rue Edmond MIELLET.

Le coût total de l'opération s'élève à 12 843,30 € TTC.



S.A.S. CURTI

Zone industrielle - 90800 BAVILLIERS

Tél. 03 84 28 05 27

Courriel : secretariat@curti-sas.fr



Fauchage

Début juin, l'entreprise BANDELIER de Beaucourt est intervenue sur la commune pour réaliser le fauchage des accotements, des talus et des zones à la végétation dense.

De nombreuses rues ont été concernées : rue Sous la Miotte, rue du Stratégique, rue des Cerisiers, rue de la Gare, rue des Soiras, allée des Charmilles, rue Marie CURIE, les pistes cyclables, route d'Éloie (RD 7), rue des Commandos d'Afrique (RD 13), la zone d'espaces verts à l'arrière de la maternelle Jean MACÉ...



Clôture

Au mois de mai, l'entreprise TECHNOVERT a posé une clôture à l'arrière du parking de l'école élémentaire du Martinet. La décision de fermer cet accès à la forêt communale fait suite à la constatation de dépôts sauvages réguliers et au transit de quads et de motocross.

Le coût de l'opération s'élève à 5 730,90 € TTC.



Points d'accueil pour chats stérilisés sans maître

Résultat d'une volonté conjointe de la Commune et de l'association *Chat Va Chat Vient* de maîtriser la population féline sur notre territoire et d'une démarche en faveur du bien-être animal, deux points d'accueil pour chats libres et stérilisés ont été mis en place sur le quartier Arsot et aux Casernes.

En effet, les chats errants qui sont capturés, avec la collaboration des gardes champêtres, sont identifiés puis stérilisés afin qu'ils ne créent plus de nuisances et ne se reproduisent plus.

Les chats les plus "sympas" sont destinés à l'adoption, les plus sauvages sont ensuite relâchés sur ces deux points d'accueil installés par les agents des services techniques.

Les bénévoles de l'association ont en charge la gestion de ces points en apportant eau et nourriture aux animaux et en entretenant les sites. Nous invitons chacun à respecter ces lieux.

Vous souhaitez adhérer à l'association et faire un don pour faire face aux frais vétérinaires coûteux, merci d'écrire un courriel à chatvaoffemont@gmail.com.

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHATS

Il est OBLIGATOIRE de faire identifier son animal conformément à l'article L212-10 du Code Rural.

En cas de capture malencontreuse lors de piégeages, les propriétaires devront supporter les frais (élevés !) liés à cette capture. Nous en appelons à la responsabilité des propriétaires de chats qui doivent aussi les vacciner et stériliser, seuls moyens de contrôler la population féline et d'éviter les désagréments.



Boucherie Charcuterie Traiteur Du Ballon d'Alsace
Fabrications maison et artisanales
Spécialités régionales de terroir

06 86 21 16 49

26 rue de l'église
90200 LEPUIX
traiteurduballon@gmail.com

Facebook : Jérôme Travers
Boucherie du Ballon d'Alsace

Horaires des marchés
Jeudi 16h-19h30 Offemont
Vendredi 16h-19h30 Lachapelle sous chaux
Samedi 7h30-13h Giromagny
1er dimanche du mois Etueffont 9h-12h15

En route vers un éco-cimetière

Après avoir adopté, depuis quelques années déjà, un entretien sans produit chimique, sans pesticide afin de préserver l'environnement, la santé des agents communaux et celle des visiteurs, c'est un cimetière encore plus responsable que nous dessinons !

Le tri des déchets a été repensé, avec de nouvelles consignes et de nouvelles habitudes à prendre, le tout accompagné d'une signalétique adaptée, notamment des pancartes réalisées avec les bénévoles de l'atelier des Soiras.



Pour favoriser une gestion responsable des déchets verts du cimetière, un composteur en bois a été installé en haut du jardin du souvenir, dans lequel les visiteurs devront déposer uniquement les déchets organiques du cimetière : fleurs et plantes naturelles fanées sans mousse ni emballage, terre, herbes, feuilles mortes... L'objectif est évident : **Réduire** la quantité de tous ces déchets qui encombraient le bac marron traditionnel et créer ainsi une dynamique de récupération pour **Réutiliser** de la matière. Ces déchets végétaux seront ainsi valorisés sur place et transformés en compost, lequel sera utilisé ensuite par les agents des espaces verts pour l'entretien des parterres, les différentes plantations et la réalisation des massifs de la Commune. Les autres déchets non recyclables, fleurs artificielles, rubans, film, mousses synthétiques... continueront d'être déposés dans le bac marron.

⚠ Attention, les pots en terre et plaques en marbre cassés ne doivent absolument pas y être jetés ; ceux-ci doivent être impérativement mis en déchetterie.





Nous avons également créé un espace "recyclage" avec des matériaux de récupération, à côté du point d'eau, pour y déposer pots, soucoupes et jardinières en parfait état qui pourront ainsi être réutilisés par chacun, dans l'esprit de la règle des 3 R

Réduire, Réutiliser, Recycler

à laquelle nous sommes très attachés. Chacun pourra donc se servir si besoin.

Des arrosoirs ont également été mis à disposition des usagers, pour éviter que de nombreuses bouteilles plastiques se retrouvent çà et là dans le cimetière, emportées par le vent notamment, ou bien finissent malheureusement dans le bac brun.

Nous espérons que ces initiatives sauront vous séduire et comptons sur le civisme de chacun pour respecter ces nouvelles consignes de tri. Un seul élément polluant jeté dans le composteur, et c'est tout le processus de transformation qui est anéanti. C'est ainsi que, par de petits gestes, nous agissons pour la Planète !



Enfin, dans notre souci permanent de protéger la biodiversité, nichoirs et hôtels à insectes viendront s'intégrer dans cet espace paisible (bien à l'écart des sépultures) ; oiseaux et insectes pollinisateurs pourront ainsi trouver toute leur place dans ce lieu de recueillement.

Ossuaire communal



En juin, l'entreprise MARBRERIE VALLÉE DU RAHIN – SARL BAUMGARTNER a finalisé la construction de l'ossuaire communal. Le montant des travaux s'élève à 9 702 € TTC. Les services techniques ont réalisé les finitions avec un remplissage en galets décoratifs qui vient mettre en valeur l'ouvrage.

Quand les chèvres "recyclent" les sapins de Noël

Cette année, les sapins ayant décoré la commune pour les fêtes de fin d'année n'ont pas été mis aux déchets verts mais ont pu être réutilisés d'une façon originale.

Ce sont des chèvres qui ont pu en profiter, car elles raffolent de ces espèces de conifères ; il faut les voir se jeter sur ces pauvres arbres délaissés après les fêtes. Les aiguilles de sapin leur apportent des vitamines, des oligo-éléments et constituent un excellent antiparasite. Un véritable festin pour ces petits ruminants...



L'association offemontoise APAR (Agir pour la Protection des Animaux de Rente) a donc pu récupérer tous les sapins de la Commune pour les donner à ses pensionnaires. Cette action éco'ffemontoise a ainsi permis de réduire la part des déchets verts, de recycler les sapins et de procurer de la nourriture à des animaux à moindre frais. Un cycle vertueux et une belle occasion pour notre commune d'agir à la fois pour l'environnement et pour le bien-être animal.

L'association APAR est une association qui a pour vocation de recueillir, selon ses moyens, des animaux de rente (uniquement des petits ruminants tels que des chèvres), lorsque ceux-ci ne sont plus "rentables" et vieillissants. Cela permet de leur éviter un destin funeste et de les faire pâturer sur des sites, tels que d'anciens forts militaires, qu'ils entretiennent de façon écologique (éco pâturage).

L'association offre ainsi à ses animaux une retraite paisible, sans aucune exploitation.

L'association APAR est appelée à se développer de façon conséquente pour pouvoir faire face aux différentes demandes d'organismes ou autres qui souhaiteraient faire entretenir des terrains de façon écologique. De nouveaux pensionnaires vont être accueillis, l'association doit donc investir dans un véhicule adapté et une remorque pour récupérer les animaux et les déplacer ensuite. L'association doit également faire face à tous les frais liés à la mise en conformité des animaux (bouclage, prophylaxie, traitements...). Comme toujours, le nerf de la guerre est l'argent. Vous souhaitez adhérer à l'association et faire un don, merci de contacter asso.apar90@gmail.com.



Un container à textile pour la réinsertion et le réemploi

En ce début d'année, nos concitoyens n'auront pas manqué de remarquer un nouveau container de couleur rouge à l'entrée du lotissement des Champs Cerisiers ; celui-ci a été mis en place par la Ressourcerie 90, une structure née du regroupement de *Chamois Environnement* et *Insert-Vêt*, deux associations d'insertion par l'activité économique. Au fil du temps, cet organisme est devenu un acteur incontournable dans la gestion des déchets par l'insertion des personnes en difficulté. La Ressourcerie 90 embauche environ 200 salariés à l'année. Ses prestations sont nombreuses, notamment la collecte des cartons des commerçants, la destruction des papiers confidentiels, le recyclage des livres, le réemploi des meubles... et bien sûr, la filière textile.

C'est pour contribuer au développement du réemploi et alimenter les magasins de la Ressourcerie que nous avons eu la volonté d'installer ce récupérateur, une initiative qui reflète notre engagement écologique et notre attachement au principe des 3 R (Réduire, Réutiliser, Recycler).

Car plutôt que de jeter nos vêtements, chaussures, linges de maison et accessoires, faisons en sorte qu'ils aient une nouvelle vie et que cette démarche crée de l'emploi. Une équipe de 12 personnes a pour mission de trier, étiqueter, préparer les textiles qui sont valorisés en magasin. Ces articles sont ensuite vendus à moindre coût dans la boutique-école à Belfort, la friperie de Valdoie, mais aussi lors des braderies ou marchés locaux.



Sachez que même usés, les textiles sont recyclés en nouvelles matières (nouveaux vêtements, isolation, rembourrage...). Plus d'infos auprès de *La Ressourcerie 90* au 03 84 22 63 36.

À l'heure où nous écrivons, nous apprenons que le magasin de Valdoie a été détruit par un incendie le 07 juin. La totalité des activités est désormais regroupée rue de Soissons à Belfort. Un coup dur pour tous les membres de la Ressourcerie.

SERRURERIE VALDOYENNE

Tolerie - Métallerie générale - Chaudronnerie - Ferronnerie

- CLOTÛRES
- PORTES & PORTAILS
- ESCALIERS TOUT TYPE
- RAMPES
- TERRASSE
- GARDE CORPS
- CARPORT

SOUS TRAITANT INDUSTRIEL & PARTICULIER

20, avenue Oscar Ehret
90300 Valdoie

03 84 26 19 25 - 07 85 82 97 50

serrurerie.valdoienne@wanadoo.fr

Nouvelle distribution de graines pour sauver les abeilles

Devant le succès du don de graines l'année dernière, une nouvelle opération éco'ffemontoise pour sauver les abeilles baptisée "La Minette pour préserver la Planète" a donc été menée en début d'année avec la distribution aux habitants de nouvelles graines.

Après le sainfoin, le choix s'est porté cette année sur la Luzerne Lupuline, plus simplement appelée la Minette, une plante herbacée annuelle ou bisannuelle de la variété des légumineuses mellifères souvent utilisée pour le fourrage ou en tant qu'engrais vert. Cette plante étant de moins en moins cultivée, les personnes qui la planteront auront aussi participé à sa sauvegarde.

Sa richesse en nectar, sa longue durée de floraison (fleurs jaunes en grappes) et son aptitude à pousser en terrains secs en font une espèce des plus précieuses pour les pollinisateurs et nous savons combien ceux-ci sont indispensables à la vie sur Terre.

Vous avez été nombreux à recevoir vos sachets de graines dès le début du printemps pour procéder aux semis et ainsi prendre toute votre part à la préservation des abeilles. Beaucoup d'entre vous ont également installé des hôtels à insectes pour créer ainsi un mini éco-système à domicile.

Nous souhaitons que cette opération "distribution de graines" devienne un rendez-vous traditionnel chaque printemps pour les défenseurs de l'environnement.



action éco'ffemontoise



CHAUFFAGE - SANITAIRE
TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
CLIMATISATION - VENTILATION
ENERGIES RENOUVELABLES



50 rue de Montbéliard - ZAC du Champ du Môle - 25200 BETHONCOURT
Tél : 03.81.92.98.98 - Mail : g2t@g2t.fr



GALLET Nicolas
COUVERTURE - ZINGUERIE

RÉVISION TOITURE
NETTOYAGE GOUTTIÈRES
ÉTANCHÉITÉ PVC

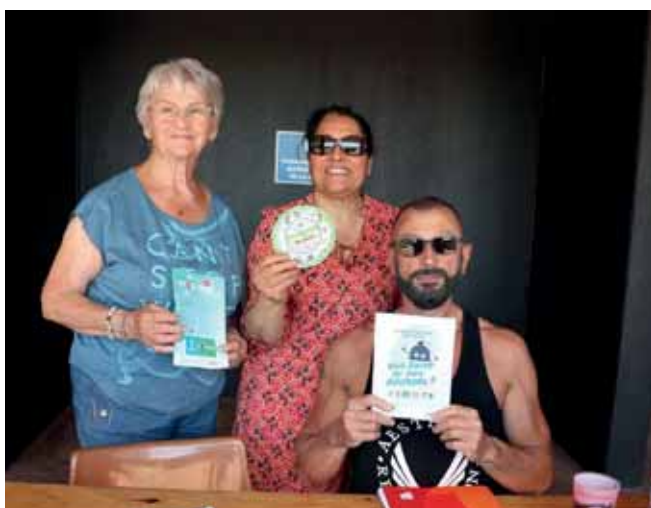
65 rue des Commandos d'Afrique - 90300 OFFEMONT
gallet.nicolas@orange.fr

Tél. 03 84 90 13 85
Port. 06 34 04 40 67

Du compost pour nos habitants grâce à nos déchets verts

Tontes, tailles, élagages... la commune produit beaucoup de déchets verts à l'année et pour leur gestion, elle dispose d'une aire de chargement et de stockage située route d'Éloie. Ceux-ci sont ensuite évacués par la société Agrivalor (pour le compte du SERTRID) vers des plateformes pour les transformer en compost.

Un cercle vertueux qui a permis à la Commune de collecter 174 tonnes de déchets verts en 2021 et a pu bénéficier en retour d'un quota de 21 m³ de compost que nous avons voulu faire profiter aux habitants. Une distribution gratuite a donc eu lieu le 11 juin sur le parking de la mairie. Nos concitoyens avaient préparé leurs pelles, seaux, remorques et autres contenants pour venir faire le plein de ce précieux amendement organique riche en fertilisant.



Après avoir attendu leur tour patiemment, tous ont pu repartir avec un compost mûr, hygiénisé, prêt à nourrir les cultures.

Le restant sera utilisé par le service des espaces verts pour les différentes plantations.

Une loterie a permis de faire gagner des composteurs ainsi qu'un bio seau, offerts par Grand Belfort.

Le *Guide des bonnes pratiques* en matière de déchets a été remis aux habitants ainsi qu'un "mémo-tri" et une étiquette "Stop pub".

Cette 1^{ère} édition a connu un véritable succès, malgré une date tardive dans la saison.

Déjà, rendez-vous est donné pour une 2^e édition l'année prochaine, en début de printemps. Nous tenons à rappeler que l'aire de stockage communale est strictement réservée aux services techniques de la commune et que les particuliers doivent emporter leurs déchets verts à la déchetterie de Sermamagny.

Bon à savoir : des étiquettes "Stop pub" sont disponibles à l'accueil de la mairie.



Retrouvez plus de photos sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Environnement.

Un Conseil Municipal des Enfants élu pour deux ans

Le 21 janvier, les 12 enfants élus par les deux classes de CM1 de notre Commune étaient invités pour élire leur maire et deux adjoints.

Tous étaient candidats pour être Maire. Lors du premier tour, Rayan, Lirta et Esmagül ont obtenu Deux voix et Sirine, Lilou, Jade, Camille et Hugo une voix chacun.

Au deuxième tour, Rayan a obtenu six voix ; Esmagül trois voix et Lirta deux.

Rayan BRAHIMI a donc été élu Maire Junior de la Commune.

À l'issue du scrutin, Inès DRICI et Arda ALTINBAS ont été élus Adjoints au Maire junior.

Avant ces élections, Pierre CARLES, Maire, avait ouvert un débat sur la nécessité d'un tel conseil : étaient-ils heureux de faire partie de cette instance ? Quelles actions souhaitaient-ils mettre en place ?



Retrouvez plus de photos sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Vie Municipale/Conseil des jeunes.

Changement de direction à l'école maternelle Jean MACÉ

Maryline POCHARD, actuelle Directrice de l'école maternelle Jean MACÉ, prendra sa retraite fin août. Son parcours professionnel commence dans le secteur privé en 1981. Ce n'est qu'en 1999 qu'elle décide de changer d'orientation et débute en 2002 dans les écoles élémentaires Jean MACÉ et du Martinet où elle s'occupe d'élèves en difficultés (à cette époque, chaque école regroupait maternelle et élémentaire). À la rentrée de 2008, elle prend la Direction de l'école maternelle du Martinet, puis en 2010, celle de la maternelle Jean MACÉ.



Nous souhaitons la bienvenue à Sylvie DECHAMBENOIT qui entrera en fonction au 1^{er} septembre. Cette habitante d'Étueffont, mariée et maman de deux enfants, arrive de l'école de LEPUIX où elle a enseigné pendant 23 ans.

Sa carrière n'a pas manqué de challenges, surtout pendant les 3 dernières années marquées par la pandémie.

Désormais, elle envisage sereinement sa retraite, non sans un petit pincement au cœur, le côté humain de son métier et les liens tissés avec les familles offemontoises vont lui manquer. Elle est heureuse de pouvoir se consacrer à sa famille, profiter de la vie et s'adonner à ses activités favorites. Elle souhaite une bonne prise de fonction à la nouvelle Directrice.



Joli moment d'émotion lors du pot de départ de Maryline le 05 juillet en présence de M. le Maire, des élus, des collègues et des amis.

Moments festifs à l'école élémentaire du Centre

Le 07 mars, jour de Carnaval, l'ensemble des classes de l'école élémentaire du Centre est parti pour une déambulation dans la Commune. Malgré un vent glacial, les élèves étaient heureux de pouvoir montrer leur beau déguisement.

Costumés en Harry Potter, fée, princesse, Batman, policier, pirate, indienne et bien d'autres personnages encore, ils étaient ravis de poser devant les parents et grands-parents photographes venus immortaliser ce moment de joie. Ces derniers avaient préparé des beignets que les enfants ont pu déguster après leur périple.



Le 03 mai était organisée la "Fête des 100 premiers jours d'école" avec la classe de CP de Mesdames POURCHET et GELINOTTE et la classe de CP-CE1 de Mme MILLOTTE. De nombreux ateliers étaient proposés afin de faire travailler les enfants de manière ludique : sudoku, arbre à verbes, jeux de construction, jeux sportifs... Pour l'occasion, chaque enfant devait apporter une collection de 100 objets. Bravo à eux pour leur imagination !



Chansons et danses traditionnelles avec *Le Petit Bal Ratamouche* à l'école du Martinet

L'après-midi du 10 juin après-midi, les élèves des 5 classes de l'école élémentaire du Martinet ont offert aux familles présentes salle Saint-Marc un spectacle musical de grande qualité en deux parties. La première était consacrée à l'interprétation des chansons écrites par les élèves avec l'artiste Catherine FAURE lors de ses différentes interventions à l'école. D'autres chansons du répertoire traditionnel étaient également au programme.

La seconde partie du spectacle consistait en un grand bal, durant lequel les élèves et les spectateurs étaient invités à danser en reprenant les chorégraphies traditionnelles initiées par Catherine FAURE, meneuse des danses, accordéoniste, violoniste, guitariste et chanteuse.

Deux autres musiciens du *Petit Bal Ratamouche*, Anne-Lise FOY (vielle-à-roue, chant) et Jean-Pierre SARZIER (clarinette basse), accompagnaient les danses, ainsi que plusieurs chansons, avec David LECROT, Conseiller Pédagogique Musique de l'Inspection Académique, à l'accordéon. C'est dans une ambiance survoltée, avec beaucoup de joie et de fierté, que les enfants ont salué la prestation des 3 musiciens, aboutissement d'une année de travail en commun. Moment apprécié à sa juste valeur par toutes les personnes présentes.



Ce projet a été rendu possible grâce aux financements suivants : Développement du Chant Choral à l'École (Réseau Canopé, Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, MAIF), DSDEN 90, Préfecture, Commune d'Offemont, Conservatoire Henri Dutilleux de Grand Belfort, Coopérative Scolaire de l'école élémentaire du Martinet.

Benoît SCHOCH, Directeur de l'école élémentaire du Martinet

Exposition artistique - 24 et 25 septembre

Nous vous proposons d'exposer une photo-souvenir des vacances de votre (ou vos) enfant(s) lors de la prochaine exposition artistique. Alors n'oubliez pas de faire choisir une photo par vos enfants et de l'envoyer **avant le 09/09/2022** à clubphot39offemont@yahoo.com. Les photos seront uniquement exposées en format papier. Merci de votre participation !

Banque, assurance, téléphonie...

Rejoindre une banque
qui appartient à ses
clients, ça change tout.

Le Crédit Mutuel, banque coopérative,
appartient à ses 8,1 millions de clients-sociétaires.

Crédit Mutuel

Valdoie - Giromagny

22 rue Carnot - 90300 Valdoie

47 Grande'rue - 90200 Giromagny

Courriel : 07013@creditmutuel.fr - Tél. : 03 84 46 55 05

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° Orias : 07 003 758.

Crédit photo : Gettyimages.



Une nouvelle année commence !

2022, à la Ruche, nous sommes encore plus ambitieux !

De nouveaux projets, de nouvelles aventures, de nouvelles idées, de nouvelles destinations, de nouvelles rencontres...

Pour les enfants, nous avons l'envie et l'ambition de rendre magique chaque moment passé à la Ruche afin qu'ils se créent de beaux souvenirs, que des rires résonnent dans leurs têtes, pour cette année que nous espérons plus agréable à vivre.

À chaque instant, toute l'équipe des animateurs de la Ruche s'efforce de donner le meilleur d'elle-même dans la joie et la bonne humeur. Nous vous laissons parcourir les photos des différentes activités qui se sont déroulées jusqu'à présent.



Sur les 10 premiers mercredis après-midi de l'année, nous avons eu la chance de participer au projet *E-peri-school*, qui consiste à découvrir de nombreuses facettes du numérique, de la programmation à l'impression 3D en passant par la manipulation de kits électroniques. Ce fut pour les enfants une expérience nouvelle qui a suscité leur intérêt, a développé leur curiosité et leurs compétences dans le domaine numérique qui sont, pour certains, déjà bien avancées.



🇫🇷 Tour des régions de France 🇫🇷
Les mercredis suivants, nous avons poursuivi les voyages entrepris depuis le début de l'année.

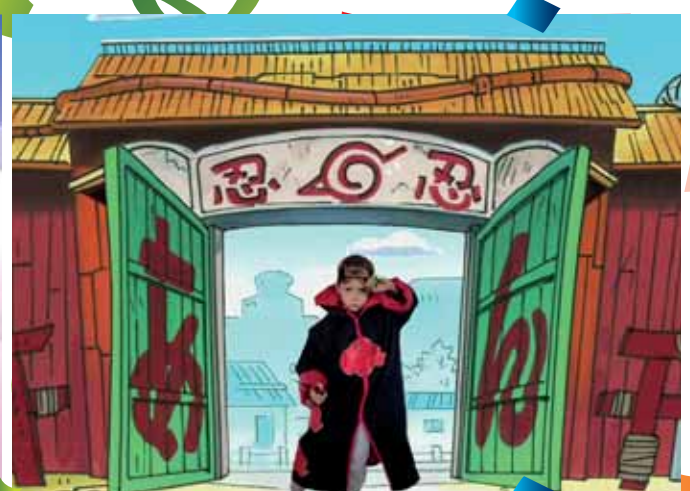
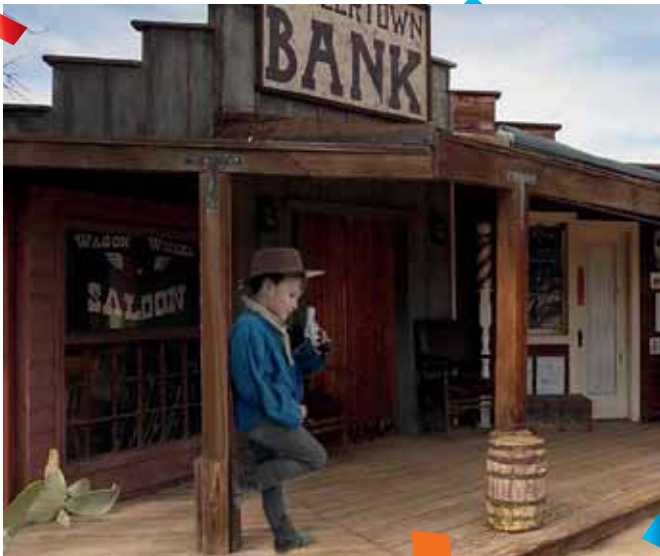
Nous avons habillé les "ânes en culottes" de l'île de Ré puis, nous avons fabriqué et fait **exploser** les volcans d'Auvergne !



La Ruche

Nous nous sommes déguisés pour Carnaval et, grâce à la magie de certains logiciels de retouche photos, nous avons pu entrer dans les paysages qui correspondaient à nos personnages.

Le rendu est plutôt sympa, non ? !



La Ruche

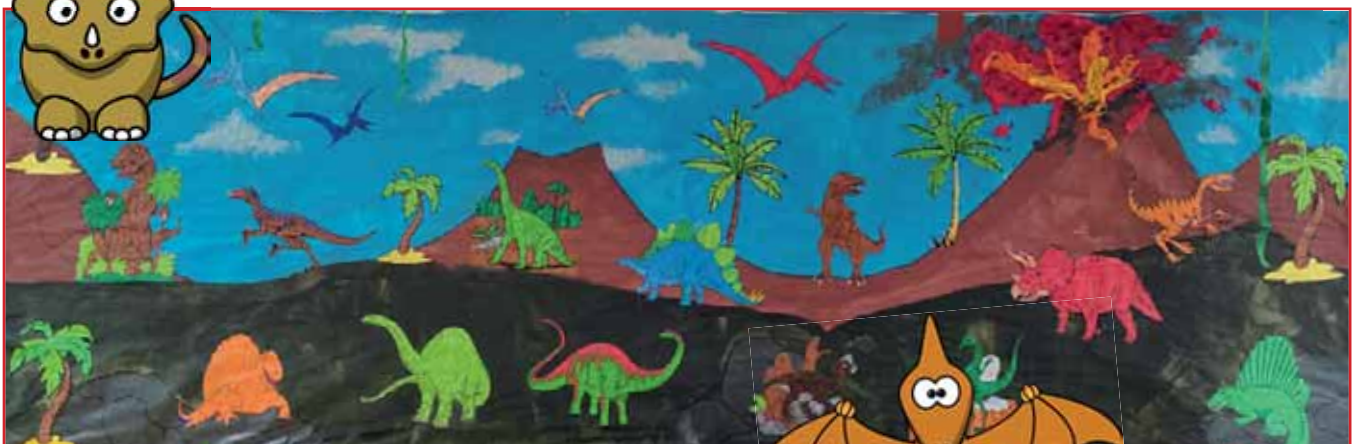
Les vacances de février portaient sur le thème des dinosaures "Jurassic Ruche" et les robots "Bee Robots" pour les grands, une semaine "loup-Phoque" et "DORA AU PAYS DES NEIGES" pour les petits.



Les enfants ont pu développer leurs talents culinaires !



Et, ils ont eu l'occasion de découvrir toutes sortes d'activités diverses et variées.



La Ruche



À la Ruche, on s'amuse comme des petits fous !



🇫🇷 Poursuite de notre tour des régions sur le temps des mercredis 🇫🇷



Création d'un géant de papier du Nord-Pas-de-Calais



Création de petites fusées "Vers l'infini et au-delà !"



Création d'un plateau de jeu Lion de Belfort (Franche-Comté)



Jeu de la chasse au Lion de Belfort (Franche-Comté)



Création d'une fresque peinture rupestre (Midi-Pyrénées)

La Ruche



Pendant les vacances d'avril, la Ruche s'est transformée en refuge pour petites bêtes. En effet, nous avons recueilli et observé des petits êtres vivants : chenilles, papillons, fourmis et poissons rouges.



Printemps en folie

Le 19 avril, c'est avec les deux bus de notre commune qu'une trentaine d'enfants s'est rendu au *Jardin des Papillons* à Hunawehr pour un après-midi féérique. C'est au milieu de plantes tropicales, où ces insectes virevoltent en liberté, que nos jeunes ont fait la découverte d'une multitude d'espèces colorées.

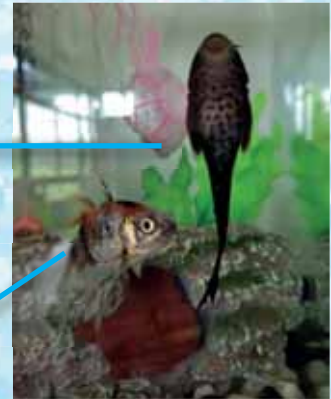


Les enfants ont choisi le prénom des petits poissons qui sont venus agrandir la famille de la Ruche.



BUBULLE

RUMI



COOKIE

Nous avons imaginé notre futur en créant beaucoup de choses avec de la "récup".



Confection de savons



action éco'ffemontoise



Confection de tote bag

La main verte

Les petits ont fêté le printemps en ayant "la main verte" la première semaine des vacances, puis ils ont enchaîné en devenant de vrais "petits super-héros"



Les périodes de vacances et les mercredis s'enchaînent mais ne se ressemblent pas, nous voyageons parfois même au bout du monde à travers nos activités.

Fabrication de petits pots souvenirs de la Martinique, de cerfs-volants de Mayotte et de petites tortues de Guadeloupe !



Pour rester dans le thème des îles, les petits ont réalisé des poulpes colorés de Corse !



Le 18 mai, nous avons participé à une belle sortie au Vivarium du Moulin à Lautenbach-Zell en Alsace, où les petites "bêtes" étaient aussi intéressantes qu'impressionnantes !



Nous avons hâte de vivre encore beaucoup de belles aventures à la Ruche !

Promouvoir la lutte contre les discriminations grâce au handisport

La CLÉ a inauguré, comme chaque année depuis près d'une décennie, "la semaine nationale de mobilisation contre le racisme l'antisémitisme et l'homophobie".

L'édition 2022 s'est déroulée du 21 au 27 mars. Elle s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet national porté par la DILCRAH (Délégation Interministérielle de Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et l'Homophobie).

Toutes les classes d'âge accueillies ont été concernées : la petite enfance, l'enfance, les secteurs pré-adolescents et adolescents et les jeunes adultes.

Nous avons mobilisé nos équipes éducatives et d'animation autour d'un programme d'activités riche, éclectique mêlant jeux éducatifs, lectures, visionnages de films d'animation, reportages, ateliers de création artistique, débats, échanges, jeux de rôles sur le thème des stéréotypes et préjugés, au cœur des différences. La sensibilisation de nos concitoyens aux questions des discriminations, du racisme, de l'antisémitisme demeure une priorité.

Le programme d'activités de la semaine a été co-construit par Réjane BEGHIN et Camille REVEL, stagiaire de deuxième année de l'IUT Carrières Sociales.

Cette dernière a proposé que le volet handicap intègre nos actions de mobilisation contre les discriminations. À ce titre, elle a été chargée de proposer un ensemble d'actions portant sur la découverte du handicap, du handisport pour amener nos jeunes à porter un regard nouveau, non plus seulement empreint de compassion, mais également de côtoyer des "handicapables", terme cher à Nacer ZORGANI, ambassadeur auprès de Handicap International dont l'action force le respect.

Le 23 mars, les groupes des 9-11 ans, pré-adolescents et adolescents de la CLÉ ont pu découvrir et s'initier au handisport dans le cadre d'un atelier handiboxe et boxe éducative proposé par l'AS BELFORT BOXING GLACIS sous la houlette de l'entraîneur Kamel MEGUELLATI ; l'occasion de partager un moment d'échanges et d'exercice physique avec des sportifs touchés par un handicap.

La délégation de la CLÉ composée d'une vingtaine de jeunes menée par Assad MOKHENACHE, Directeur, Ali GUETTOUCHE, référent du secteur pré-adolescents, l'équipe d'animation des 9-11 ans, Camille REVEL, a reçu une exceptionnelle leçon d'humilité, d'abnégation, de courage et de dépassement de soi.

À cette occasion, nous avons pu compter sur la présence remarquable d'Ekrem UZ, champion de France handiboxe 2022 qui a co-animé plusieurs ateliers de découverte de la boxe éducative.



Ce projet a reçu le soutien de la Préfecture, du Conseil départemental, de la CAF et de la Commune d'Offemont.

Assad MOKHENACHE, Directeur de la CLÉ

Concours d'éloquence ou la maîtrise de l'art oratoire, du plaidoyer, du débat d'idées

Le Karaté Club de Bethoncourt a organisé un concours intitulé "Duel de mots" le 26 avril au gymnase Paul ÉLUARD de Bethoncourt, en partenariat avec la CLÉ d'Offemont et le service jeunesse de Valdoie. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des actions éducatives développées depuis près d'une décennie avec comme objectifs majeurs : la promotion des valeurs de la République, favoriser l'accès à une citoyenneté apaisée et éclairée.

21 jeunes ont participé à ce concours sur des thématiques diverses et variées portant notamment sur la liberté, l'égalité, le droit, le développement durable, la Covid-19, les réseaux sociaux...

- Covid-19 : opportunité ou désastre pour la jeunesse ?
- La télé-réalité, les youtubeurs, les tiktokeurs... bonne ou mauvaise influence ?
- Faut-il poursuivre de grandes études pour réussir sa vie ?
- Sommes-nous tous égaux ?
- Peut-on faire confiance aux nouvelles technologies ?
- Sommes-nous vraiment libres si nous devons respecter des lois et des règles ?
- Notre génération peut-elle avoir un impact positif pour sauver notre planète ?



La délégation de la CLÉ comptait 7 jeunes, encadrée par Ali GUETTOUCHE, responsable du secteur pré-adolescents, Sefana BOUDRAA, référente famille-parentalité.

À travers la découverte et la mise en place de ces joutes verbales, l'objectif recherché était de permettre aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences en matière de communication (maîtrise de la langue française) du fait d'une participation active dans les débats.

L'enjeu était également de susciter la réflexion, le questionnement et d'activer leur esprit critique lors de la prise de parole, dans un débat contradictoire.

Il est question de former nos jeunes, futurs concitoyens, à la prise de parole en public afin qu'ils développent leurs capacités d'analyse et de discernement.

Les lauréats ont été dignement récompensés : la délégation de la CLÉ n'est pas rentrée bredouille de cette rencontre, un premier prix pour Ilyes BOUDRAA, trois seconds prix pour Nahil NOUIRI, Marwa GAROUI et Aymen MOUNTASSIR, trois troisièmes prix pour Adem HANSAL, Ismaïl BARRIHANE et Anas NEJJAR. L'essentiel était de mettre en avant, notre si belle langue française, tellement riche en onomatopées, métaphores, figures de styles... Nous avons regretté l'absence de nos confrères de l'association Génération Solidaire et Citoyenne de Montpellier qui auraient dû être présents parmi nous avec une délégation de contradicteurs déjà aguerris à l'exercice de la joute verbale.



La journée s'est achevée autour d'un magnifique buffet organisé par les familles, bénévoles du Karaté Club de Bethoncourt. Un moment éducatif et festif qui, nous l'espérons, en appellera d'autres...

Assad MOKHENACHE, Directeur de la CLÉ

Les Olympiades de Valdoie

Les Olympiades, rencontres sportives et citoyennes inter structures, ont été organisées le 27 avril à Valdoie au gymnase du Monceau.

Cette initiative était portée par le service jeunesse de la commune de Valdoie notamment par Ingrid SAHRAOUI-PEPE, adjointe Éducation, famille, enfance et jeunesse, Khadija MERAL, Directrice du service Petite-Enfance, Enfance, Jeunesse, Sport et Affaires Scolaires, Ahmed EL KINANI, secteur Jeunesse. Cette 1^{ère} édition a été officiellement inaugurée en début d'après-midi par Marie-France CEFIS, Maire de Valdoie.

Les olympiades ont réuni 8 équipes issues de Valdoie, de la CLÉ, du Karaté Club de Bethoncourt, de la MJC Clairs Soleils de Besançon, de Montbéliard, du centre social et culturel Wit'tacité de Wittelsheim qui se sont affrontées autour d'épreuves sportives : course de relais, tir à la corde, tir à l'arc, morpion géant...



Le volet information, éducation, prévention et citoyenneté était assuré et dévolu aux nombreux partenaires et institutionnels mobilisés pour l'événement : la Gendarmerie nationale a animé un stand de présentation des métiers et carrières au sein de cette institution publique, les volontaires de l'Union Départementale des Premiers Secours ont animé un stand de sensibilisation aux "gestes qui sauvent", l'AS Belfort Boxing Glacis a animé plusieurs ateliers d'initiation à la boxe éducative, le volet handisport était assuré par M. UZ, champion de France Handi-boxe 2022 ou encore le SPIP de Belfort représenté par M. DION. Un questionnaire portant sur les informations récoltées ici et là dans les différents stands est venu départager les équipes.

Magnifique journée d'animations, d'échanges, de partages, d'écoutes et de sensibilisation qui a vu les trois meilleures équipes récompensées, (la CLÉ s'étant classée 3^e) et qui s'est terminée par un savoureux dîner.

Cette action a bénéficié du soutien du Ministère du logement et de la ville, de la Préfecture et de la Caisse d'Allocations familiales du Territoire de Belfort.

Assad MOKHENACHE, Directeur de la CLÉ

Concours de la Ligue des Droits de l'Homme

La CLÉ a participé, cette année encore, au concours lancé par la Ligue des Droits de l'Homme (LDH). Cette 30^e édition du concours "Écrits pour la fraternité" portait sur un passage des misérables de Victor HUGO "Rien n'est tel que le rêve pour engendrer l'avenir".

Les équipes éducatives et d'animation ainsi que les enfants, pré-adolescents se sont montrés passionnés et très impliqués dans le cadre des travaux de réflexion et d'élaboration des œuvres qui ont été présentées au jury. Deux réalisations des jeunes de la CLÉ ont retenu l'attention du jury : une planche de dessins avec un poème et une sculpture, l'une d'elle s'est vue récompensée.

La remise des prix s'est tenue le 21 mai au Centre Culturel et Social des Résidences Bellevue à Belfort.

Poème *Mon Rêve de deux mains*.

Un groupe de 11 pré-adolescents, comptant notamment Marwa GAROUI, Adem et Selma HANSAL, Elvin CELIK, animé par Ali GUETTOUCHE, référent du secteur pré-adolescents, s'est attelé à un travail d'écriture. Suite à plusieurs temps d'échanges, de verbalisation et de débats d'idées mettant en avant la fraternité, l'empathie et la solidarité, le groupe a sélectionné les termes et les mots qui leur semblaient "parlants". Des ateliers d'écritures par petits groupes ont été constitués, ce qui s'est traduit par la production de plusieurs paragraphes qui, agencés et mis bout à bout, ont fini par aboutir à ce poème *Mon rêve de deux mains*.

Œuvre *Le monde entre vos mains*

Djena et Ahmed SABER, Adam ZABOUCHE, Sokaïna ERNY, Liya MOUNTASSIR, Alya NOUIRI encadrés par le duo d'animatrices, Yamina ZERZAIHI et Jocelyne METE, ont conçu et réalisé une œuvre à base de papier mâché, branches d'arbres, un socle en bois et plante grimpante représentant la planète terre, la fragilité de la vie, la biodiversité. Les deux mains qui émergent d'un tronc d'arbre soutiennent la Terre.



Cette création a permis d'appréhender et de développer les concepts de rêve d'un avenir meilleur, d'écocitoyenneté, de solidarité, de fragilité et de biodiversité.

Dès les premiers contacts noués avec la LDH, l'adhésion aux valeurs fut totale car les principes qui sont défendus, prônés, plébiscités nous sont communs. Nous postulons que le 21^e siècle devrait être le siècle de l'épanouissement "par et avec l'autre".

Gageons qu'au travers de l'exercice de la citoyenneté, définissant le bien commun, à savoir un ensemble de priorités, de règles, donc de droits et de devoirs, le citoyen recouvre ces valeurs et s'engage davantage vers l'autre, avec toujours plus d'empathie et un soupçon d'hédonisme...

Assad MOKHENACHE, Directeur de la CLÉ

Bulles de mémoire



Le concours Bulles de mémoire organisé traditionnellement chaque année par l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) portait cette année sur la thématique "La jeunesse face à la guerre". L'édition 2022 a mis en compétition plusieurs dizaines de candidats : Chaïnese et Inès OUARI, Ilyes YAGOUB, Marwa GAROUI, Nahil NOURI, Adam HANSAL, Ismaïl BARRIHANE, Aymen MOUNTASSIR, Jannat HARROUME, Anas NEJJAR qui se sont constitués en deux groupes sous la houlette de Ali GUETTOUCHE, responsable du secteur pré-adolescents de la CLÉ.

Les deux groupes s'étaient retrouvés dans le cadre de l'espace jeunes et avaient planché plusieurs semaines sur la construction d'un scénario sur deux pages et à sa mise en scène, deux propositions avaient ainsi été retenues.

La première planche de bandes dessinées relatait le récit de vie d'enfants, orphelins lors de la Seconde Guerre Mondiale : *Enfants loups*.

Le groupe de travail, porté par Chaïnese OUARI, a retenu cette thématique des plus surprenante, très peu connue du grand public.

Genèse de l'œuvre Bulles de mémoire *Enfants loups* : au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la pression des Alliés et des Soviétiques sur les vaincus est énorme.

À l'Est surtout, l'Armée rouge est sans pitié pour les 14 millions d'Allemands qu'elle chasse vers l'Ouest. Pris dans la débâcle du Reich, des milliers d'enfants allemands, perdus ou orphelins, se sont retrouvés seuls, errant durant des mois entre la Prusse orientale et la Lituanie.

C'est le cas en particulier en Prusse orientale où environ 30 000 "enfants-loups" - comme on les surnommera plus tard - doivent mendier pour survivre. Leur terrible sort, occulté jusqu'à la chute du communisme, resurgit désormais à la faveur de témoignages, d'études et de films.

À la fin du conflit, 200 000 mères, enfants et vieillards ont été arrachés de leurs fermes.

Résultat, au printemps 1947, la moitié de ces civils avaient été emportés par la maladie et la malnutrition. Ces orphelins se sont alors regroupés pour passer en Lituanie, espérant y trouver à manger.

Leur destin a longtemps été occulté, d'ailleurs, l'appellation "enfants-loups" n'était pas du tout utilisée à la fin de la guerre.

L'expression est apparue en mars 1991, en titre d'un documentaire de la chaîne allemande ZDF sur une fratrie qui avait témoigné de son expérience d'après-guerre.

La seconde planche de bandes dessinées relatait le parcours d'un combattant durant la bataille de Stalingrad. Genèse de l'œuvre Bulles de mémoire :

La ville de Stalingrad (aujourd'hui Volgograd) était le premier centre industriel soviétique et comptait 600 000 habitants. Elle s'étendait sur une soixantaine de kilomètres le long de la rive droite de la Volga. De nombreuses usines d'armements s'y situaient (notamment des fabriques de chars). C'était un centre de communication important entre les réserves de pétrole du Caucase et le reste de l'Union soviétique. Mais cette ville était bien plus que ça : c'était la ville de Staline, le symbole de la puissance de l'Union soviétique. S'en emparer, c'était contrôler le verrou de la porte des champs pétrolifères caucasiens, mais surtout porter un rude coup au moral de l'ennemi.



Plus d'informations sur ce concours sur leur page Facebook "bullesdememoire".

Entre le 17 juillet 1942 et le 02 février 1943, la terrible bataille de Stalingrad oppose les forces allemandes et l'Armée Rouge. Une bataille difficile pour les deux camps et marquée par la défaite du Troisième Reich. C'est un tournant de la Seconde Guerre mondiale.

L'objectif d'Hitler était la prise de la ville pour assurer la progression de la Wehrmacht vers le Caucase. Vadim, jeune soldat russe âgé de 15 ans, monte au front, il a le courage de s'opposer à l'avancée de l'armée allemande. Il est conscient que son sort est scellé, que la mort peut le surprendre à tout moment. Il fait figure de courage, de sacrifice et d'abnégation contre le joug nazi comme des centaines de milliers de jeunes combattants...

Les résultats obtenus par les adolescents de la CLÉ ont, cette année encore, dépassé toutes leurs espérances, les deux propositions ont été classées premier et troisième prix régional.

La remise des prix de la 8^e édition de l'ONACVG *Bulles de mémoire* du concours régional Bourgogne-Franche-Comté a fait l'objet d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée le 04 mai à la CLÉ d'Offemont. Nous avons pu compter sur la présence des récipiendaires, de Assad MOKHENACHE, Directeur de la CLÉ, Vanessa JACOB, référente du concours Bulles de mémoire, Ali GUETTOUCHE, responsable du secteur Pré-adolescents, Camille RAVEL, stagiaire deuxième année de l'IUT Carrières Sociales de Belfort.

À noter que l'œuvre récompensée du 1^{er} prix régional concourt actuellement pour le podium national de l'édition 2022.

Les participants ont été généreusement récompensés et félicités pour la qualité de leurs travaux et leur investissement.

Assad MOKHENACHE, Directeur de la CLÉ



Le Centre Socio-Culturel, la CLÉ d'Offemont, constitue un équipement de quartier, non seulement à vocation sociale globale, mais également à vocation familiale et pluri-générationnelle. Une équipe de professionnels, diplômés d'état ou universitaires, comprenant également des éducateurs sportifs, vous accueillent du lundi au vendredi en période scolaire ainsi que pendant les vacances scolaires.

Contact :

Centre Socio-Culturel la CLÉ d'Offemont
Tél. 03 84 90 15 24
lactedoffemont@gmail.com

Cérémonie du 08 mai

C'est avec une émotion toujours palpable que la cérémonie du 08 mai s'est déroulée devant le Monument aux Morts de notre commune. En présence d'une partie des jeunes du Conseil Municipal des Enfants, des anciens combattants, des membres du SDIS, des élus et de la population, les traditionnelles gerbes de fleurs ont été déposées en mémoire des combattants qui sont tombés pour la patrie.



Retrouvez plus de photos sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication/Commémorations.

Photo officielle

Un joli projet est mené par l'association Phot'Offemont : réaliser une photo "avant/après" des écoliers d'Offemont devant la mairie. Nous disposons d'une ancienne photo d'Offemont représentant des écoliers devant l'ancienne mairie (démolie depuis). L'idée est de reproduire la même photo aujourd'hui avec des enfants des écoles élémentaires du Martinet et du Centre. Cette prise de vue a eu lieu le 05 juillet et nous vous invitons à venir découvrir le résultat final lors de l'exposition artistique qui aura lieu les 24 et 25 septembre prochains à la MIEL.



Après-midi détente et mieux-être



La toute nouvelle association OX'CIEL, regroupant des professionnels du mieux-être, a offert un après-midi détente à nos Aînés le 02 février.

Cette opération financée par le Conseil départemental dans le cadre de la conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus, entre dans les actions du CCAS de notre Commune.

Cet après-midi de détente et mieux-être a séduit les 9 participants qui avaient laissé leur stress et leurs soucis dehors ! Après ce lâcher-prise, tous étaient prêts et réceptifs pour un moment cool ! C'est ainsi que se sont succédés des exercices ludiques de mémorisation, d'expression et de confiance en soi réalisés par Marie-Laure MARCHAND, formatrice en art oratoire et comédienne, d'une séance de relaxation dynamique guidée par Patricia VUILLAUMIE, sophrologue diplômée et, pour terminer des conseils de soins du corps dispensés par Virginie VANCON, esthéticienne et styliste beauté.



Un goûter sympathique et convivial a clôturé ce moment, les participants souhaitent renouveler cette expérience : prendre soin uniquement de soi !



Retrouvez plus de photos sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés.

Un Centre Communal d'Action Sociale dynamique

Les thés dansants

Après l'annulation, par décision préfectorale, des thés dansants de décembre et janvier, ceux de février, mars et avril ont connu un franc succès avec un grand nombre de participants venus se déhancher sur la piste.

Le planning des thés dansants de la saison 2022/2023 va bientôt paraître. Une période plus longue, de septembre à juin, a été prévue pour la plus grande joie de nos danseurs ! Au plaisir de se revoir en septembre !



Les repas mensuels des Aînés



Nos Aînés sont de plus en plus nombreux à prendre part aux repas mensuels du CCAS le jeudi ! Heureux de se retrouver, ils attendent ces rendez-vous avec impatience et apprécient ces moments de détente et de convivialité. Ces rencontres, pour beaucoup, permettent de conserver un lien social, amical et contribuent à créer de nouvelles amitiés...

Les menus, confectionnés par la société SODEXO à Belfort, sont variés, qualitatifs et gourmands. Ils offrent aussi aux personnes seules un repas équilibré qu'elles n'ont plus toujours envie de concocter à la maison.

Une équipe d'élus et de bénévoles servent ces repas avec enthousiasme, ils sont à l'écoute et aux petits soins de nos Aînés.

Belles vacances à tous, nous nous retrouverons en septembre ! *Les dates des repas mensuels 2022/2023 sont déjà disponibles sur notre site, rubrique Aînés et à l'accueil de la Mairie.*

Le Club des Aînés

Le club du jeudi après-midi est très attendu par nos Aînés en recherche de loisirs, de détente et de distractions. L'activité principale consiste en la création du décor qui ornera les tables du repas annuel de fin d'année de nos Seniors...

Les petites mains s'activent, découpent, peignent, collent... pour vous faire découvrir, lors de ce repas, un superbe décor, coloré, original et des plus inattendu !

Nous invitons les personnes de 60 ans et plus, à la recherche de distractions et en quête de bonne humeur, à venir nous rejoindre le jeudi de 14 h 30 à 17 h salle de la MIEL. Un goûter convivial, offert par le CCAS, clôture la fin de cette activité.



Retrouvez plus de photos sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés

CHEZ ALDI,
ON EST FRAIS
MÊME
LE DIMANCHE !

*Près de 75% de nos
produits alimentaires
sont d'origine française*

*Les matières premières
issues de filières
durables sont
privilegiés*

*Nous soutenons
des méthodes de pêche
durables*

*Le bien-être animal
est au cœur de nos
préoccupations*

**OUVERTURE
DE VOTRE MAGASIN
de 08h30
à 12h30**

ALDI

LA MEILLEURE QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX



***Rue Auguste Renoir
90300 OFFEMONT
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 A 20H00
DIMANCHE DE 8H30 A 12H30***

Opération Ukraine



Le 24 février dernier, la Russie attaquait l'Ukraine sur fonds de conquête impérialiste....

En ces heures tragiques où un pays aux portes de l'Europe se trouve attaqué, envahi, bombardé, notre Commune a voulu prendre toute sa part dans le grand mouvement de solidarité qui s'est mis en place sur le territoire. Dès les premiers jours de ce conflit qui s'annoncera dévastateur pour l'Ukraine, Offemont a été l'une des toutes premières communes du Département à s'engager et à agir !

Avec le concours de l'Association des Maires de France 90, nous avons donc lancé une grande collecte de dons pour l'Ukraine, avec l'appui logistique de la Protection Civile 90 qui se chargeait de l'acheminement. Et comme à chaque fois, les habitants d'Offemont, mais aussi des alentours, ont répondu présent en apportant en mairie de grandes quantités de produits d'hygiène, de produits médicaux, de vêtements chauds, duvets, couvertures... Les 11 et 12 mars derniers, nous avons également mis en place une collecte au magasin Colruyt.



Dans le même temps, un appel a été lancé aux familles de la Commune susceptibles d'accueillir des réfugiés ukrainiens. À ce jour, une dizaine de personnes sont arrivées sur Offemont et accueillies chaleureusement.

Par l'ensemble de ces actions, nous avons voulu exprimer notre soutien entier au peuple ukrainien déterminé, héroïque qui a fait le choix de la résistance face à la folie dévastatrice de son agresseur. Encore aujourd'hui, nous continuons à saluer son courage indéfectible dans ce combat pour la liberté, un combat qui, hélas, n'est pas encore terminé à l'heure où nous écrivons.

Coup de chapeau !



Nous tenions à donner un coup de chapeau à Laurent, fervent protecteur de l'environnement, les valeurs d'entraide et de solidarité chevillées au corps, toujours présent pour soutenir les grandes causes humanitaires.

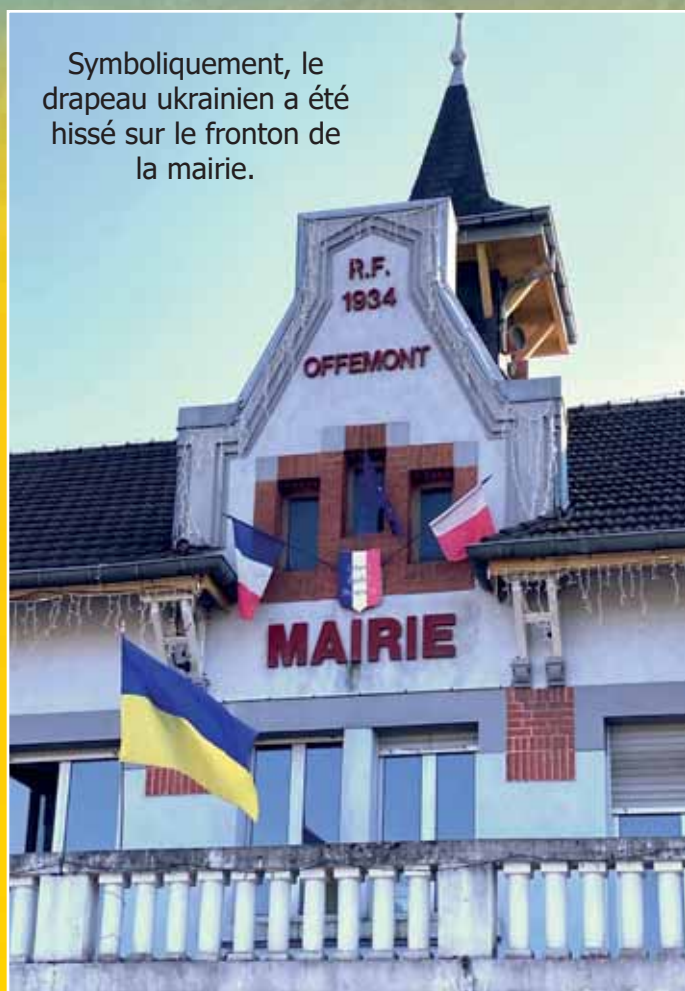
Après s'être déjà rendu dans plusieurs pays en guerre, notamment en Afrique, il a pris la route début mars pour la frontière ukrainienne, à 80 km de la ville de LVIV, à l'ouest du pays, qui était alors sauvagement attaquée par les barbares.

Un périple de 4 jours pour parcourir quelques 3 000 km à bord de sa vieille "Deuche" (comme il l'appelle) de 1959, pleine à craquer de produits d'hygiène et de petits matériels de secours pour venir en aide directement auprès des populations qui subissent les atrocités de l'ennemi.

Un tel engagement force l'admiration !



Symboliquement, le drapeau ukrainien a été hissé sur le fronton de la mairie.



colruyt

prix · qualité

Votre supermarché à votre service !

21 rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 14 52



Ouvert
le dimanche matin !

Collect&Go
service colruyt
Mes courses en ligne

DATS 24
www.colruyt.fr

Fête vos jeux

Chaque année, fin janvier et pendant tout un week-end, on a pris l'habitude de JOUER. Et tout commence le samedi, par un après-midi convivial autour de tables de tarot ou de belote. Le 29 janvier dernier, les inconditionnels de jeux de cartes se sont retrouvés dans la salle de la MIEL pour s'adonner à l'un de leur passe-temps favori, histoire de passer un agréable moment de détente.

Le lendemain 30 janvier, une multitude de jeux de société étaient installés sur les tables, prêts à accueillir les habitants pour une journée ludique et familiale. Qu'ils soient d'adresse, de réflexion, de concentration ou de détente absolue, il y en avait pour tous les goûts, pour tous les âges. En nouveauté cette année était proposé un jeu d'enquête "Les mystères de Besançon en 1786", au cours duquel il a fallu se creuser les méninges pour résoudre des énigmes parfois coriaces. À travers un périple dans le Besançon du XVIII^e siècle, les joueurs tentent de suivre un personnage sur un vieux plan de la ville et interrogent les personnes qu'il a pu croiser pour reconstituer le fil de l'histoire. Le but étant de trouver le nom du coupable, le mobile, le lieu de résidence... Un jeu passionnant et prenant qui a révélé des talents de détectives en herbe.



Retrouvez plus de photos sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

46^e salon des minéraux et fossiles



Le Club Géologique Belfortain a tenu son salon les 05 et 06 mars à la MIEL. Plus de 20 professionnels de la vente de minéraux, fossiles et bijoux en pierres naturelles étaient présents pendant ces deux journées pour le plus grand plaisir des visiteurs, collectionneurs, amateurs, venus en nombre. Privés de salon depuis deux ans pour raisons sanitaires, le nouveau président, Éric HOLDER, et son équipe de bénévoles étaient ravis de pouvoir enfin proposer de nouveau cet événement.

Lors de l'inauguration, le samedi, en présence de M. le Maire et de nombreux élus, Éric HOLDER a remercié la Mairie d'Offemont pour ce partenariat fructueux qui pourrait s'inscrire dans la durée.



Week-end "Découvertes"

Des animations variées et ...

Chaque année, la Commune organise un week-end dédié à la découverte de sports et d'activités culturelles. Cette cinquième édition s'est déroulée les 25, 26 et 27 mars. Il était possible de s'initier aux activités proposées par les associations de baby-foot, futsal, peinture, sculpture, tennis de table, judo, jujitsu, MMA, tir, cours de chinois, boxe féminine, tennis, théâtre d'improvisation, yoga, marche, RC-DRIFT. Retour sur cet événement au travers de quelques avis des dirigeants de clubs.



"Nous avons eu 6 nouvelles personnes qui sont venues marcher avec nous dont deux vont devenir membres des Petits Pas d'Offemont, nous sommes ravis."

Nadine PASTOR, Présidente des Petits Pas d'Offemont



"Il a fait beau, nous avons pu jouer dehors ! Notre bilan : 2 nouvelles inscriptions, 3 réinscriptions et 2 nouvelles inscriptions en attente de confirmation."

Daniel KAISER, Président du Tennis Club d'Offemont



"J'ai eu une nouvelle inscription !"

Karim DRIDI, Président du Futsal Club d'Offemont

"Nous avons eu 2 visiteurs dont un est adhérent de notre association. J'ai eu aussi un renseignement téléphonique quelques semaines avant cette journée de découvertes."

Yunfang DENG-GUI, Présidente de l'association d'Amitié Franco-Chinoise de Belfort-Montbéliard



"Dimanche, il y avait 11 nouvelles personnes qui ont participé au cours de yoga."

J'ai eu des retours très positifs, elles souhaitent continuer la pratique de yoga, soit dès maintenant, soit à partir de septembre. Je vous remercie de m'avoir proposé de participer à cet événement. Vous êtes une ville dynamique et impliquée, c'est vraiment agréable de travailler avec vous."

Caroline PHAN, gérante de Hop In Yoga



... une exposition photos incroyable !

Les 26 et 27 mars, 300 visiteurs sont venus parcourir les allées de l'exposition Photo-Passion. Une véritable réussite pour cette première édition organisée par l'association Phot'Offemont avec le soutien de la Commune. Le vernissage, en présence de Marie-France CEFIS, Pierre CARLES et de nombreux élus, était l'occasion de remercier l'ensemble des acteurs ayant participé à ce bel événement et notamment les photographes de renom, Yves AUBOYER, Alfred BLAESS, Anne GERLINGER, Nicole GRANGIER, Nathalie HAMM, Emeline LARHER, Claire MORMINA, Michel VILLEQUEY, Jean-Jacques ZUMKELLER et l'invité d'honneur, Marc PAYGNARD. Des conférences étaient également organisées pendant ces deux journées. Bravo à tous et vivement la prochaine édition !



Yves AUBOYER



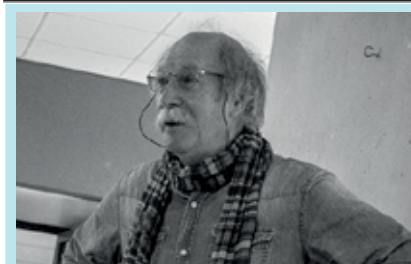
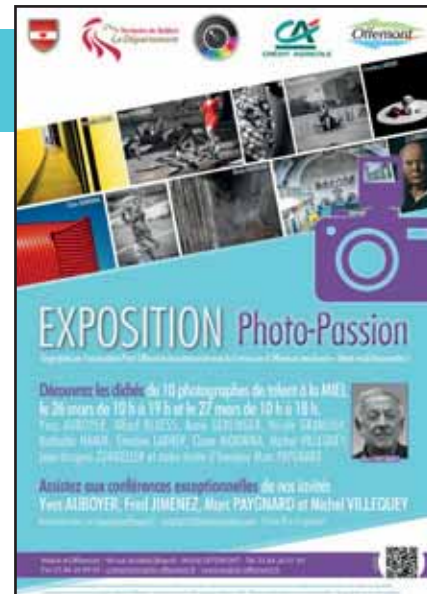
Yves AUBOYER

"J'ai passé un excellent week-end à Offemont ! Je tiens encore à vous remercier ainsi que toute l'équipe. Nous avons été chouchoutés, vous avez vraiment été aux petits soins pour nous. C'est indéniable, vous avez un réel talent pour l'accueil. Je ne sais pas si c'est propre à la Franche-Comté mais le public fut, lui aussi, très chaleureux et intéressé par le travail photographique, tout comme M. le Maire qui est revenu trois fois à l'exposition ! Très bonne continuation à tous et au plaisir de vous revoir."

Anne GERLINGER

"Un week-end d'une richesse incroyable, tant par les rencontres et les échanges que nous avons pu avoir entre nous, des échanges qui nous nourrissent et qui donnent envie de poursuivre en toute simplicité, en toute humilité. Quant à l'organisation et l'accueil, nous étions dans l'excellence et la générosité. Sans l'engagement de tous ces bénévoles amoureux de photographies, la rencontre n'aurait pas eu cet impact. Merci encore."

Nicole GRANGIER



Un petit retour en arrière sur les 26 et 27 mars 2022 !

Week-end riche en manifestations, puisque se déroulaient de nombreuses portes ouvertes et le festival "Photo-Passion". C'est de ce dernier dont je parlerai.

Pour une première expérience du genre, notre club photo peut se vanter d'avoir réussi, grâce au soutien financier, technique et logistique de la Commune, aux autres financeurs, aux bénévoles et à nos membres, une manifestation sortant de l'ordinaire : réunir 10 photographes nationaux de haut niveau pour nous présenter leur savoir faire.

Les nombreux retours, plus que positifs, exprimés par le public et les invités nous confortent dans notre idée première, à savoir, proposer une seconde édition de ce festival.

Je vous adresse mes sincères remerciements, ainsi que ceux des membres du club Phot'Offemont, pour le soutien que vous nous avez apporté et la confiance que vous nous avez portée.

Gilles VAUFREY
Président de Phot'Offemont



Retrouvez plus de photos sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.



Chasse aux œufs

Quelle joie que de vous retrouver cette année pour la chasse aux œufs après 2 ans durant lesquelles elle n'avait pu être organisée. Pour le retour de cette animation qui attire les petits gourmands, 2 œufs spéciaux se sont mêlés aux autres, les plus chanceux les ayant dénichés ont remporté un gros œuf en plus des autres chocolats distribués à tous nos petits chasseurs.

Une centaine d'enfants a participé à ce bel événement et chacun a pu repartir avec des chocolats bien mérités. La chasse aux œufs s'est clôturée par le verre de l'amitié offert à tous.



Retrouvez plus de photos sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

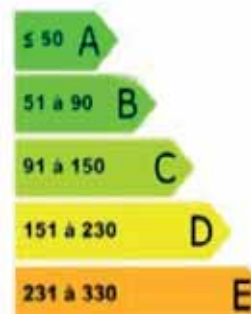


BUREAU D'ETUDES MULTI-TECHNIQUES

Rue du Pâquis
90400 SEVENANS

Tel 03 84 21 04 98
Mail nrtherm@gmail.com

NOS ENERGIES AU SERVICE DE VOS PROJETS



Etudes Chauffage

Etudes Climatisation

Etudes Electricité

Etudes Plomberie Sanitaire

Etudes Ventilation



Marche du canton 2022, édition sous le signe du Centenaire !

Après 2 ans d'interruption pour cause de crise sanitaire, retour en force cette année de la traditionnelle Marche du Canton, rebaptisée pour l'occasion Marche du Centenaire pour cette année anniversaire du Territoire de Belfort. Les communes de Vétrigne, Roppe, Sermamagny, Valdoie et Éloie ont immédiatement souhaité être associées à l'évènement. C'est donc sous la houlette des élus en charge de l'animation et du sport de la Commune que les choses ont été initiées et organisées, forts d'une expérience de nombreuses années.



Les sportifs étaient ravis de se retrouver ce 15 mai à l'occasion de cet évènement très convivial et bénéfique pour la santé. Fidèle à la tradition, 3 parcours étaient proposés. Deux parcours pédestres de 7 km et 13 km et un parcours VTT de 28 km, traversant les différentes communes du Canton, empruntant tantôt les pistes cyclables, les forêts ou les bois. Le départ, cette année, était donné depuis Valdoie. Évidemment, pas question de faire tous ces efforts sans offrir un peu de réconfort au gré des parcours. Aussi, 3 points de ravitaillement gratuits étaient proposés, répartis sur les trajets, un point à Roppe, un à Valdoie et un point fort bien achalandé à Offemont (gâteaux, pommes, fruits secs, boissons...), de quoi reprendre des forces avant de poursuivre le parcours.



Beaucoup de participants avaient joué le jeu en venant déguisés en tenue des années 20 et un gobelet "développement durable" était offert à tous par le Département, souvenir d'une agréable journée d'activité physique qui aura réuni près de 300 sportifs. Tous attendent maintenant l'édition 2023.

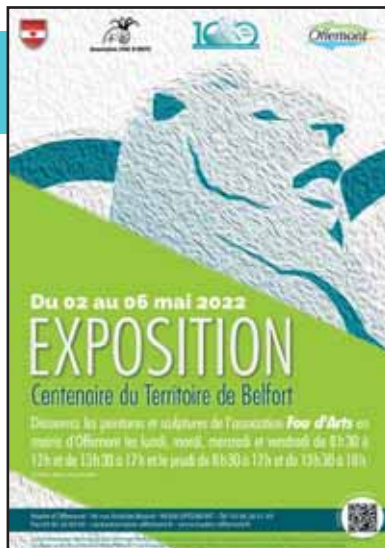


Retrouvez plus de photos sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Exposition du Centenaire

Du 02 au 06 mai, les peintres et sculpteurs de *Fou d'Arts* exposaient leurs œuvres en mairie d'Offemont. À l'occasion du centenaire du Territoire de Belfort, les artistes ont décidé de relever le défi : réaliser des tableaux et sculptures symbolisant notre département, la République ou encore les Années folles.

Pendant six mois, ils se sont appliqués dans leur atelier situé au complexe sportif, artistique et culturel, à la réalisation d'une trentaine d'œuvres, dont une toile réalisée en commun représentant Marianne. Ils ont accueilli plus de 150 visiteurs tout au long de la semaine afin de leur présenter leur démarche artistique et les techniques employées. De plus, ils ont reçu près de 100 enfants : une dizaine de la CLÉ et 6 classes des deux écoles primaires d'Offemont. Le nombre de visiteurs a largement dépassé leurs espérances !



Explication du drapeau de la francophonie



Les enfants se sont vus également expliquer les différents symboles installés dans la salle du Conseil Municipal : Marianne, drapeaux, photographie du Président de la République, cadres présentant les Présidents de la République et les Maires d'Offemont.

Une tombola permettait de remporter des puzzles en bois à l'effigie du Département. 206,10 € ont été collectés au profit de l'association *Fou d'Arts*. Voici le résultat du tirage au sort effectué par Carole TRITTER, Adjointe, devant témoins :

- 1^{er} lot, le Lion qui donne le Territoire à la France sera offert à la mairie ou à une école primaire d'Offemont,
 - 2^e lot, un puzzle du Lion à Patrick DREYER,
 - 3^e lot, un puzzle du Lion à Geneviève BROCARD,
 - 4^e lot, un puzzle du Département à Monique BOUHELIER,
 - 5^e lot, un puzzle du Département à Dominique ORSAT.
- Merci à tous les participants !



Animation

Lors du vernissage, le 04 mai, 70 personnes étaient réunies autour de Pierre CARLES, Maire de la Commune, des élus du Conseil Municipal, Didier VALLVERDU, Vice-Président du Conseil départemental et Maire de Rougemont-le-Château, Marie-France CEFIS, Vice-Présidente de Grand Belfort et Maire de Valdoie, Michel ZUMKELLER, Député, Jean-Louis HOTTLET, Maire de Grosne. Denis MUGNIER, Président de Fou d'Arts, a remercié l'ensemble des élus, les artistes et le personnel communal pour leur investissement et leur soutien dans la réalisation de cette exposition.



Retrouvez plus de photos sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication et la vidéo de présentation réalisée par le Magazine Diversions : <http://www.diversions-magazine.com/offemont-exposition-du-centenaire-du-territoire-de-belfort-a-la-mairie>.



Exposition artistique

Pour préparer l'exposition photographique *Offemont d'Autrefois*, le club Phot'Offemont avait organisé, le 18 février, une permanence en mairie afin de numériser sur place des photos anciennes. Plusieurs habitants sont venus pour partager leurs précieux documents. Un grand merci à toutes les personnes qui nous apportent leurs photos régulièrement en mairie ! Nous les scannons et les redonnons immédiatement. Nous vous donnons rendez-vous **les 24 et 25 septembre prochains** à la MIEL pour découvrir ces belles photos anciennes d'Offemont et également les peintures et sculptures de Fou d'Arts.

Vous êtes Offemontois(e) passionné(e) par la photographie, la sculpture ou la peinture et vous avez envie d'exposer vos créations, contactez-nous au 03 84 26 01 49 !



Vide-greniers de l'AS Offemont

Le 26 mai, l'AS Offemont organisait son 5^e vide-greniers. Cet événement a remporté un vif succès, les visiteurs étant venus en nombre parcourir plus de 80 stands installés toute la journée autour de la MIEL. Le beau temps était en plus au rendez-vous !



Retrouvez plus de photos sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Fête de la Commune

Petits et grands se sont retrouvés à la fête de la commune qui s'est déroulée le 25 juin. Manège, toboggan gonflable, jeux de kermesse proposés par la Ruche, jeux géants en bois, karting, maquillage, ballons réalisés par le clown Pipo et présentation d'animaux de basse-cour par la Société d'Aviculture d'Offemont ont été proposés lors de cet après-midi festif et convivial. Les associations offemontoises étaient au rendez-vous pour offrir de quoi se restaurer et se rafraîchir. La buvette était tenue par Best'Off, la Lion's Fight Academy proposait frites et barbecue, la Société Avicole préparait les gaufres et un stand de vente de glaces était installé, au profit des associations *Chat Va Chat Vient* et APAR (Agir pour la Protection des Animaux de Rente). Belle réussite pour cette édition sous le soleil. Comme le veut la tradition, l'apéritif communal a clôturé ce bel après-midi.





Le groupe *BEST'OFF* a mis une ambiance incroyable toute la soirée avec leur concert de rock symphonique. Privés de représentation en raison de la crise sanitaire, les musiciens étaient heureux de pouvoir faire leur grand retour sur les planches de la MIEL. Le groupe, dirigé par le chef d'orchestre Roland CIBIL, est composé de nombreux talents : un bassiste, un batteur, un percussionniste, quatre violonistes, trois chanteurs, un guitariste acoustique, un guitariste électrique, deux saxophonistes, un tromboniste, un flûtiste et un pianiste. Le spectacle, en deux parties, reprenait des grands titres de la chanson française puis, après l'entracte, des morceaux pop rock de la variété internationale. Le public, venu nombreux, remplissait la salle illuminée pour l'occasion. Une belle énergie circulait, on sentait que les spectateurs avaient aussi besoin de revivre pleinement !



Jean-Marc WICHTREY



"Je remercie chaleureusement la Commune d'Offemont pour son soutien, les musiciens, les techniciens et l'ensemble des personnes ayant participé à l'organisation. Un grand merci à Jean-Marc WICHTREY de l'association Phot'Offemont pour avoir réalisé de magnifiques clichés de notre événement".

Roland CIBIL, Président de BEST'OFF



Retrouvez plus de photos sur notre site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Concerts pour l'Ukraine

La Commune a soutenu l'événement proposé et organisé par l'association offemontoise *BEST'OFF* en faveur de l'UKRAINE le 26 juin à la MIEL. Une série de concerts étaient prévus : Brandy au chant et à la guitare avec des reprises de variété internationale, la chorale des *Glorious Gospel Singers* et le groupe de rock *Distraction*.

Éric RIO, Président de l'association *Maidan sans frontières*, était présent afin de faire connaître son association et a reçu 150 euros de dons qui seront reversés intégralement aux populations ukrainiennes.



#CE QUI NOUS RELIE

Colas a pour mission d'imaginer, de construire et d'entretenir des infrastructures de transport de façon responsable. Nos équipes sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets : infrastructures routières, aménagements urbains et aires de loisirs, assainissement, plateformes industrielles et commerciales, travaux pour particuliers...

Établissement Belfort Haute-Saône
Route Départementale 83 - 90150 EGUENIGUE
Tél. : 03 84 57 39 40
belfort@colas.com



www.colas.com

"Je remercie chaleureusement la Commune d'Offemont pour son soutien, les groupes venus bénévolement faire partager leur talents musicaux ainsi que l'ensemble des personnes ayant participé à la réussite de cette belle journée de bienveillance et de partage en musique."

Roland CIBIL, Président de BEST'OFF

 Retrouvez plus de photos sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Lion's Fight Academy

Le 13 mars, la Lion's Fight Academy organisait au gymnase d'Offemont deux stages :

- le matin, self-defense réunissant 90 participants,
 - l'après-midi, 76 personnes se sont initiées au MMA avec Tevi STAY.
- Après des années de pratique et un exil au Japon pour pouvoir combattre, Tevi STAY a décidé de transmettre son savoir. Pionnière en France des arts martiaux mixtes, le fameux et sulfureux MMA, militante du sport féminin, elle a créé les MMA Girls, une équipe 100 % féminin basée à Paris et Nantes.

Grand merci à Hakim MOUSSAOUI pour cette belle animation organisée en l'honneur de la journée de la Femme.



Plus d'informations sur www.lionsfightacademy.com.

Nouveau à l'AGVB : le Stretching

L'association AGVB a lancé, cette année, une nouvelle activité : le Stretching.

C'est un sport qui favorise principalement le bien-être du corps en ciblant le travail de l'élasticité musculaire et de la souplesse des articulations. Une heure par semaine, salle de La MIEL, Florence, animatrice diplômée, propose des exercices d'étirement de l'ensemble des groupes musculaires qui sont sollicités dans notre vie quotidienne. Souvent les étirements démarrent au niveau du haut du corps pour terminer sur les membres inférieurs. Vous alternerez des postures debout, assis et couché et associerez à chaque exercice une respiration adaptée. Il est conseillé d'effectuer des séances régulières, à raison d'une par semaine, pour conserver une bonne santé corporelle.

Pour tout renseignement, contactez l'AGVB au 06 73 24 23 22 ou par mail à agvbelfort@gmail.com.



Plus d'informations sur <https://sites.google.com/site/agvbelfort>.

Chloé LEDIT

Chloé LEDIT, Offemontoise âgée de 11 ans et demi, patine en section patinage artistique à Belfort depuis l'âge de 3 ans ! Elle a intégré le circuit compétition à l'âge de 5 ans et a participé à sa première compétition sur Belfort à l'âge de 6 ans. Cette année, grande nouveauté pour elle, elle a commencé le monitora avec les "babys glaces", elle assume maintenant la mission de transmettre sa passion aux plus jeunes aux côtés de sa toute première monitrice qui a su lui faire découvrir et aimer ce sport.

Elle est actuellement en classe de 6^e, arrive très bien à conjuguer heures de cours et entraînements intensifs. Si certains enfants sont curieux de découvrir cette activité, c'est avec plaisir que l'ASMB section patinage artistique les attend les mardis et vendredis soirs à la patinoire de Belfort.

Nous adressons nos sincères félicitations à Chloé, jeune fille pleine de talent, qui l'a encore prouvé lors de la coupe du "Petit lion" en février dernier en remportant la première place. Cette compétition, événement régional incontournable depuis 33 ans, avait réuni 136 patineurs.



**RESTAURATION DE FONTAINE
TAILLE ET POSE DE PIERRES
MAÇONNERIE ANCIENNE
DALLAGE
PAVAGE**

artdepierres@neuf.fr - Tél. / Fax : 03 81 37 88 02
3 rue d'Audincourt - 25700 VALENTIGNEY

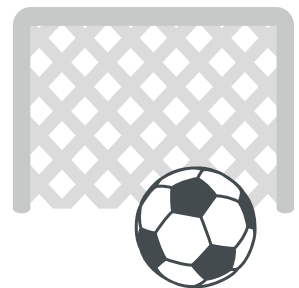
Futsal Club Offemont

Après une saison riche en événements et après avoir joué les meilleurs équipes de l'aire urbaine (FC Sochaux, ASMB, AS Francheville, AS Exincourt, Audincourt...) et alsaciennes (Pfasttat Académie, Association Sportive Illzach Modenheim, FC Mulhouse, Mulhouse city...) pour la deuxième année consécutive, le Futsal Club d'Offemont remporte le tournoi de football catégorie U13 organisé par le Bessoncourt Roppe Club Larivière.

Après avoir fini 1^{er} de sa poule, le FCO s'est hissé en finale et l'a remportée 2-0 face au FC BART. Le tournoi était organisé à Bessoncourt le week-end du 25 juin. Félicitations à tous les joueurs et à leur entraîneur. Rendez-vous l'année prochaine pour défendre cette belle première place !

Le FCO en quelques chiffres

- Nombre d'adhérents : **35** dont 2 filles - Nombre d'encadrants : **4**
- Nombre d'équipes : **2** en catégorie U12 et U13
- Nombre de créneaux horaires : **3** soit 5 heures d'entraînement par semaine.
- Nombre de tournois organisés en salle : **6**
- Nombre de tournois joués à l'extérieur : **2**
- Nombre de matchs amicaux : **10**



Un stage de futsal était organisé durant la 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint pendant 5 jours. M. le Maire a rencontré les 19 participants lors de cet événement.



Plus d'informations sur <https://futsalbelfort.org>.

Il s'entraîne à Offemont et devient champion d'Allemagne !

Matthieu PREVOT, jeune du Territoire de Belfort, a remporté le championnat d'Allemagne de baby-foot qui s'est déroulé à Fränkisch-Crumbach les 06 et 07 novembre.

Tout a commencé il y a environ 5 ans lorsque son père, adepte du baby-foot lui aussi, a découvert le club qui se situe dans les locaux de la Mairie d'Offemont. Quelques mois plus tard, Matthieu, attiré par le baby-foot, a décidé de s'adonner à cette discipline.

Au fil des entraînements, la progression est devenue palpable grâce aux bons conseils donnés par les joueurs du club.

Il a participé à plusieurs tournois aux alentours de Metz où une équipe allemande, nommée TFC ST WENDEL, a vu son potentiel et l'a intégré à l'équipe pour le championnat d'Allemagne.

Le 07 novembre, Matthieu, ainsi que tous les joueurs de son équipe, sont déclarés champion d'Allemagne après deux jours de tournoi contre des équipes toutes plus fortes les unes que les autres !

Ils ne comptent pas s'arrêter là, pour le citer "le travail a porté ses fruits, j'ai maintenant d'autres objectifs en tête comme le championnat du monde, je pense que c'est le cas pour mes coéquipiers aussi".

Nous lui souhaitons une très belle continuation et surtout d'atteindre ses objectifs.



De gauche à droite, Antonio NETO, Conseiller délégué aux sports et à la vie associative, Kevin PREVOT, joueur lui aussi, et son petit frère Matthieu.



Le club dispose de tables de différentes marques afin de s'entraîner pour des compétitions dans des pays étrangers.

Cette discipline vous intéresse ? Prenez contact avec Stéphane HUMBERT au 06 29 63 42 32 ou à l'adresse stef.humbert@gmail.com.




Plus d'informations sur www.francebabyfoot.com/baby-foot-club-de-belfort. Suivez-les sur leur page Facebook "Baby-foot-club-de-Belfort-commune-de-offemont".

Compagnie ImproTG

La compagnie de théâtre d'improvisation, ImproTG, propose des ateliers adultes, enfants ainsi que des stages ponctuels sur une journée ou un week-end.

De nombreux spectacles ont pu avoir lieu cette saison, notamment à la salle intergénérationnelle du Martinet, mais également au Conservatoire Henri Dutilleux à Belfort, à la salle l'Accent à Montbéliard et également à l'Espace Louis Jouvet à Belfort avec un match d'improvisation. Tout le week-end des 11 et 12 juin, ils étaient en stage d'initiation aux arts du cirque et au clown dans le chapiteau Bobof à Plancher-Bas. N'hésitez pas à venir vous essayer à l'impro, les premiers ateliers sont gratuits.



 Plus d'informations sur www.improtg.com.

Tournoi de baby-foot

Le 07 mai, le Baby-Foot Club d'Offemont a organisé son premier tournoi officiel en catégorie loisirs.

Cette première édition a connu un franc succès puisque de nombreux compétiteurs de l'Est sont venus taper la balle jaune : des joueurs venant des clubs de Besançon, d'Hoenheim, de Manoncourt mais aussi d'Allemagne se sont affrontés en simple et en double.

Une journée fort agréable puisque la météo a également été de la partie. Le club d'Offemont a proposé une restauration rapide, tant le midi que le soir, l'ambiance était conviviale malgré l'esprit de compétition. En termes de résultat, le club d'Offemont n'a pas remporté de victoire sur les deux rencontres proposées mais a pris un réel plaisir à recevoir ses concurrents voisins lors de ce tournoi. Cette réussite encourage le club à réitérer l'opération d'ici quelques mois.



 Retrouvez la vidéo du tournoi sur leur chaîne Youtube : www.youtube.com/watch?v=IIOHzBHeGDg.

Compétitions de judo

Le Criterium Benjamin bi-départemental du 70 et du 90 s'est tenu le 19 mars à Valdoie. Les judokas d'Offemont ont obtenu un beau palmarès : Maelys et Nahil terminent 1^{ers}, Lucas, Clovis, Franca, Mathys et Elina 2^e, Lamia, Valentin et Yanis 3^e, chacun dans sa catégorie de poids. Nous les félicitons pour cette belle prestation ainsi que les coachs !



☺ Dernière compétition de judo de la saison sportive 2021/2022 le 25 juin à la filature de Ronchamp. Nouvelles victoires très prometteuses pour nos Offemontois. 1^{ère} Lamia, 1^{er} Valentin, 2^e Franca, Maylis et Mathis, 3^e Lucas, Clovis et Paul chacun dans leur catégorie. Bravo à tous et merci au coach Noah !

Lors de la dernière séance de judo de la saison 2021/2022, nous avons remis les diplômes de ceinture avec M. le Maire et les deux nouveaux professeurs du Club Aymen et Noah. Nous avons ensuite pris un goûter dans la convivialité et la bonne humeur. Merci à la Commune et à Pierre CARLES pour ce beau dojo ainsi qu'à tous les bénévoles et les parents pour cette belle année.

Fabrice HENRY, Président du Judo Club Offemont



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Fabrice HENRY par téléphone au 06 26 77 37 56 ou par courriel à l'adresse henry.fab90@gmail.com.

Promotion

Communiquez à l'ensemble des Offemontois grâce au magazine *Offemont Réalités*

Pour donner écho à votre entreprise, ses produits et services ou ses réalisations futures, vous avez la possibilité d'acheter un encart publicitaire dans le magazine de la Commune d'Offemont. Ce support de communication permet de toucher l'ensemble des 4 277 habitants (environ 1 800 boîtes aux lettres).

Différents formats vous sont proposés :

	Taille en mm	Prix TTC
L'encart	90*100 mm	60,00 €
L'encart double	186,5*100 mm	90,00 €
Le quart de page	102,5*147 mm	110,00 €
La demi-page	205*147 mm	190,00 €
La page entière	205*294 mm	360,00 €

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les entreprises partenaires ayant pris un encart dans ce magazine.



Annoncez gratuitement vos événements via la lettre d'information *VIV'OFF*



De manière gratuite, vous pouvez annoncer les manifestations qui ont lieu sur la commune d'Offemont via VIV'OFF. Cette information sera relayée auprès de l'ensemble de la population Offemontoise. Merci de nous transmettre les informations avant le 15 du mois pour une parution le mois suivant.

Contactez-nous dès maintenant !

Mairie d'Offemont - Service Communication
96 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
contact@mairie-offemont.fr
Tél. 03 84 26 01 49

Page Facebook de la Commune

La Commune d'Offemont est active sur le réseau social Facebook, n'hésitez pas à vous abonner et à aimer la page pour ne rien manquer de l'actualité de votre Commune.

Retrouvez-nous sur la page "Commune d'Offemont" qui compte plus de 1 800 abonnés.

Vous y retrouverez toutes les informations concernant les événements qui ont lieu à Offemont, ainsi que des informations pratiques.



Stagiaires

Irem CAKIR est venue en stage du 17 janvier au 12 février. Étudiante en terminale gestion-administration, elle a postulé pour un stage à la Mairie afin de mettre en pratique ses connaissances. Ces premières missions telles que l'archivage, la création de tableurs, la gestion des demandes d'urbanisme et sa participation dans les diverses missions d'état civil lui ont permis de découvrir le domaine de la gestion qui l'intéresse tout particulièrement. Nous lui souhaitons de réussir dans cette voie.



☉ Kerydwenn GRAS-GOAVEC est venue du 24 au 28 janvier en stage de découverte. Elle a choisi la Mairie d'Offemont car son frère, Terhwall, avait apprécié son stage. Elle avait aussi envie de découvrir notre structure. Elle a aidé les services administratifs (urbanisme, ressources humaines et état civil) dans leurs missions.



☉ Amine HAMERI est venu en stage pratique du 28 février au 20 mars dans le cadre de son bac pro gestion-administration qu'il effectue au Lycée Follereau. Ce jeune Offemontois a choisi la mairie d'Offemont car sa grande soeur, Lilia, avait déjà fait un stage et lui a conseillé de postuler. Il aimerait travailler dans le secrétariat et nous lui souhaitons d'atteindre cet objectif. Ce stage lui a permis de découvrir l'ensemble des postes administratifs de notre mairie.

Nous avons également accueilli Mageda BENZIADI en stage de découverte de 3^e du 04 au 08 avril.



☉ Céline LARDENOIS, ancienne auxiliaire de vie sociale, est en stage de reclassement professionnel dans le domaine administratif du 03 mai au 31 décembre. Elle assure des missions pour la comptabilité et l'accueil de la mairie. Cette Offemontoise de 39 ans et son conjoint sont parents de deux enfants.

Grêle du 26 juin

Les dégâts, occasionnés par le violent orage accompagné de grêle ayant frappé notre Commune le soir du 26 juin, ne bénéficieront pas d'un classement en catastrophe naturelle, cette grêle n'ayant pas engendrée d'autres événements majeurs comme des inondations ou des glissements de terrain. Les dommages causés par cet orage sont donc couverts au titre des garanties "événements climatiques" de vos contrats d'assurance.

Mutuelle Santé Communale

Dans le cadre de la convention de partenariat pour la santé communale mise en place par le CCAS, Nordine accueillait les personnes intéressées pour faire un comparatif avec leur mutuelle santé actuelle. Les rendez-vous avaient lieu tous les mardis du 1^{er} mars au 26 avril.

Les Offemontois retraités ou chefs d'entreprise bénéficient de 25 % de remise sur la mutuelle santé ; les autres Offemontois de 10 %.



Une Marianne réalisée pour le Centenaire



Le 09 juin, la toile réalisée par Geneviève BROCARD, Sophie FAUDOT, Valérie FRÉARD, Denis MUGNIER, Bernard PHULPIN et Martine REMY de l'association FOU D'ARTS a pris bonne place en salle du Conseil Municipal.

Réalisée à l'occasion du Centenaire du Territoire de Belfort, cette œuvre représente Marianne, le Lion de Belfort et la Tour de la Miotte.

Les pastels et les peintures acryliques de couleurs bleu, blanc et rouge s'entremêlent magnifiquement sur une toile en lin et illuminent notre salle commune.



Magazines *Offemont Réalités*

Nous disposons encore de quelques exemplaires des anciens magazines *Offemont Réalités* dans nos archives ; si vous souhaitez obtenir un ou plusieurs numéros pour vous ou vos proches, vous pouvez en faire la demande en mairie. Voici les exemplaires disponibles :

N° 7 de 1974, N° 24 et 26 de 1983, N° 27 de 1984, Juin 1985, juillet 1988, 1995, 1997, 1998, 1999, 2000, juillet 2001, automne 2001, printemps 2002, hiver 2002-2003, 2003, hiver 2003-2004, hors-série 2004 Offemont vu du ciel, automne-hiver 2005/2006, hiver 2006/2007, hors-série 2010 spécial forêts, février 2011, hors-série 2011 spécial 14/18, janvier 2011 130 ans du lion, hors-série 2012 spécial quartier Arsoy, janvier 2012, mars 2013, février et juillet 2014, février et juillet 2015, février et juillet 2016, février et juillet 2017, février et juillet 2018, juillet 2019, février et juillet 2020, février et juillet 2021 et février 2022.

Conseils Municipaux

Compte rendu succinct de la séance du 07 février 2022

Présents :

Monsieur Pierre CARLES, Maire.

Mesdames et Messieurs Dominique BROS, Carole TRITTER, Jérôme BOYER, Nicole MUESSER, Taieb MEKKI, Michelle ROUSSELET, Gilles MULLER, Estelle MOUSSAOUI, Adjoints.

Mesdames et Messieurs Jacques SERZIAN, Marie-Line CABROL, Zohra KADDOUR, Stéphanie MARCHAL (arrivée à 19 h 02), Thierry FRAISIER, Nadine PASTOR, Antonio NETO, Lionel VETTER, Dominique RETAILLEAU, François DIDIER, Julie MOIROD, Bouchra CAIRE-REMONNAY, Cyril BARBIER, Michel MURAROTTO, Conseillers Municipaux.

Excusée :

Madame Juliette WALTER, pouvoir à Madame Nadine PASTOR.

Absents :

Monsieur Kenan SAKAR, Monsieur Guillaume JOUBERT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, ADOPTE le compte rendu.

Je vous remercie de bien vouloir prendre note des décisions suivantes :

- Déclarations d'intention d'aliéner du 27 novembre 2021 au 24 janvier 2022 :

N° dossier	Propriétaire	Adresse du bien	Références cadastrales	Surfaces	Propriété Bâtie (B) - Non bâtie (NB)
21-75	SNC FONCIÈRE RÉSIDENCES	Lieudit Aux Champs Cerisiers	BC 349 BC 350	02 a 88 ca 02 a 19 ca	NB
21-76	SNC FONCIÈRE RÉSIDENCES	Lieudit Aux Champs Cerisiers	BC 330	02 a 90 ca	NB
21-77	SNC FONCIÈRE RÉSIDENCES	Lieudit Aux Champs Cerisiers	BC 336 BC 337	01 a 98 ca 01 a 78 ca	NB
21-78	Mme G.	2 rue du Fort	BR 40	07 a 00 ca	B
21-79	M. G. et Mme F.	Rue du Fort	BR 258 (pour partie)	06 a 60 ca	NB
21-80	M. R.	3 rue Aristide Briand	BM 11	05 a 73 ca	B
21-81	M. C.	22 allée Louise Michel Lieudit Au Petit Eygras 24 allée Louise Michel	BI 1106 (quote-part) BI 1124 (quote-part) BL 290 (quote-part)	11 a 52 ca 07 a 05 ca 07 a 92 ca	B
22-01	O.P.H.T.B	4 voie Mercure	BP 418	03 a 77 ca	B
22-02	M. L. et Mme W.	37 rue des Maquisards Lieudit Au Cheneau	BC 159 BC 384	06 a 87 ca 00 a 37 ca	B
22-03	M. E.	7 rue Aristide Briand	BM 8 (pour partie)	15 a 41 ca	NB
22-04	M. S.	18 rue de l'Etang	BL 112	06 a 98 ca	B
22-05	Mme et M. T.	6 rue Simone de Beauvoir	BM 139	06 a 24 ca	B
22-06	Consorts C. et L.	2 allée Edith Piaf Lieudit Village Nord	BS 207 BS 211	06 a 56 ca 00 a 59 ca	B

- Concessions de cimetière :

Nom			Durée	Montant
H.	Renouvellement	Nouveau cimetière	30 ans	199,36 €
D.	Renouvellement	Nouveau cimetière	50 ans	330,40 €
			TOTAL	529,76 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, PREND ACTE du présent compte rendu.

AFFAIRES GÉNÉRALES

22-01 - Composition du Conseil Municipal – Installation d'un nouveau conseiller municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, PREND ACTE de l'installation de Madame Luce GREGET.

22-02 - Indemnités de fonction de l'Adjoint et du Conseiller Municipal titulaires d'une délégation, nouvellement élu et nommé

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 18 voix pour, 6 abstentions : Monsieur Dominique RETAILLEAU, Monsieur François DIDIER, Madame Julie MOIROD, Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY, Monsieur Cyril BARBIER, Monsieur Michel MURAROTTO, ADOPTE l'application des taux mentionnés précédemment concernant les indemnités de fonction qui seront versées au 5^e Adjoint au Maire, avec effet au 10 février 2022.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 18 voix pour, 6 abstentions : Monsieur Dominique RETAILLEAU, Monsieur François DIDIER, Madame Julie MOIROD, Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY, Monsieur Cyril BARBIER, Monsieur Michel MURAROTTO, ADOPTE l'application des taux mentionnés précédemment concernant les indemnités de fonction qui seront versées au Conseiller Municipal titulaire d'une délégation, avec effet au 10 février 2022.

22-03 - Remplacement de Monsieur Kenan SAKAR au sein des différentes commissions dont il était membre

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 18 voix pour, 6 abstentions : Monsieur Dominique RETAILLEAU, Monsieur François DIDIER, Madame Julie MOIROD, Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY, Monsieur Cyril BARBIER, Monsieur Michel MURAROTTO, REMPLACE Monsieur Kenan SAKAR au sein des commissions suivantes :

• Commission d'Appel d'Offres :

Par Marie-Line CABROL

Les autres membres restent inchangés

• Commission révision du Plan Local d'Urbanisme :

Par Taïeb MEKKI

Les autres membres restent inchangés.

• Commission travaux :

Par Dominique BROS

Les autres membres restent inchangés.

• Commission vidéoprotection :

Par Marie-Line CABROL

Les autres membres restent inchangés.

22-04 - Modification de la convention de mise à disposition des salles de l'Orangerie, des Citronniers et de la salle du Conseil Municipal aux partis politiques représentant un candidat, ou son mandataire financier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE les termes de la convention modifiée,

- AUTORISE M. le Maire de réglementer les périodes et les conditions particulières par arrêté municipal.

22-05 - Syndicat Mixte de Gestion de Parcs Automobiles Publics - Adhésion d'une nouvelle Commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, ÉMET un avis favorable à l'adhésion de la Commune de Sermamagny au Syndicat Mixte de Gestion de Parcs Automobiles Publics.

AFFAIRES FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

22-06 - Débat d'orientations budgétaires 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, PREND ACTE des objectifs budgétaires fixés pour 2022.

22-07 - Versement d'une subvention à l'Association Cyclosion / École de Commerce et de Management (ECM) pour la réalisation d'une étude de marché

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE le projet d'étude de marché proposé par l'école de Commerce et de Management,

- APPROUVE le versement d'une subvention de 2 000 € à l'Association Cyclosion - École de Commerce et de Management (ECM),

- S'ENGAGE à inscrire le montant au budget primitif 2022 sous le compte 6574 – Subvention aux associations et autres organismes.

22-08 - Demande de subventions départementales - Aide aux communes 2022 – Aménagement de la rue des Cerisiers – sécurisation / création d'une piste cyclable et chaussée centrale banalisée

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- CHARGE M. le Maire de solliciter la subvention au titre de l'aide départementale aux communes pour l'année 2022,

Conseils Municipaux

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

DÉPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Aménagement de la rue des Cerisiers – sécurisation/création une voie verte et une chaussée à voie centrale banalisée. Travaux Maîtrise d'œuvre Coordination sécurité Coût sondages amiante/HAP	355 806 € 14 550 € 1 355 € 855 €	Subventions sollicitées :		
		DETR	160 203 €	43 %
		Département	50 000 €	13,42 %
		GBCA	50 000 €	13,42 %
		Autofinancement	112 363 €	30,16 %
Total	372 566 €	Total	372 566 €	100 %

- AUTORISE M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

22-09 - Demande de subvention départementale – Aide aux communes 2022 – Aménagement de sécurité traversée piétonne et cyclable sur RD 13 – au niveau du 65 rue des Commandos d'Afrique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- CHARGE M. le Maire de solliciter la subvention au titre de l'aide départementale aux communes pour l'année 2022,

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

DÉPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Aménagement de sécurité traversée piétonne et cyclable sur RD 13 – au niveau du 65 rue des Commandos d'Afrique.	24 658,10 €	Subvention sollicitée :		
		Département	12 329 €	50 %
		Autofinancement	12 329 €	50 %
Total	24 658,10 €	Total	24 658,10 €	100 %

- AUTORISE M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

22-10 - Demande de subvention Dotation d'Équipement Rural - DETR année 2022 – Requalification du quartier GANGHOFFER - 2^e tranche de travaux

L'échéancier de réalisation de ces travaux : la seconde tranche des travaux sera réalisée en 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- CHARGE M. le Maire de solliciter la subvention au titre de la DETR 2022,

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

DÉPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
2 ^e tranche des travaux de réhabilitation du quartier Ganghoffer et maîtrise d'œuvre Travaux Maîtrise d'œuvre Coordination sécurité Sondages amiante et HAP	311 369 € 32 581 € 2 940 € 760 €	Subvention sollicitée :		
		DETR	278 120 €	80 %
		Autofinancement	69 530 €	20 %
Total	347 650 €	Total	347 650 €	100 %

- AUTORISE M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

22-11 - Demande de subvention Dotation d'Équipement Rural - DETR année 2022 – Études de Maîtrise d'œuvre et d'ingénierie pour l'aménagement de la rue Sous la Miotte

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- CHARGE M. le Maire de solliciter la subvention au titre de la DETR 2022,

- AUTORISE M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

Conseils Municipaux

DÉPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Coût de la mission - Études et de Maîtrise d'œuvre et d'ingénierie pour l'aménagement rue Sous la Miotte	64 000 €	Subvention sollicitée : DETR	47 988 €	60 %
Coordination sécurité	5 000 €	Autofinancement	31 992 €	40 %
Sondages amiante et HAP	1 980 €			
Études géotechniques	5 000 €			
Frais géomètre	4 000 €			
Total	79 980 €	Total	79 980 €	100 %

22-12 - Demande de subvention Dotation d'Équipement Rural - DETR année 2022 – Aménagement de la rue des Cerisiers – sécurisation / création d'une piste cyclable et chaussée centrale banalisée

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- CHARGE M. le Maire de solliciter la subvention au titre de la DETR 2022,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

DÉPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Aménagement de la rue des Cerisiers – sécurisation / création d'une piste cyclable et une chaussée à voie centrale banalisée.		Subventions sollicitées :		
Travaux	355 806 €	DETR	160 203 €	43 %
Maîtrise d'œuvre	14 550 €	Département	50 000 €	13,42 %
Coordination sécurité	1 355 €	GBCA	50 000 €	13,42 %
Coût sondages amiante / HAP	855 €	Autofinancement	112 363 €	30,16 %
Total	372 566 €	Total	372 566 €	100 %

- AUTORISE M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

22-13 - Demande de subvention Dotation de Soutien à l'investissement - DSIL année 2022 – Étude de programmation et de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de la MIEL et réalisation de travaux de gestion de la programmation du chauffage et du traitement de l'air

Cette étude sera réalisée courant 2022, dès accord de financement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- CHARGE M. le Maire de solliciter la subvention au titre de la DSIL 2022,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

DÉPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Étude de programmation et de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de la Maison Intercommunale de l'Enfance et des Loisirs et réalisation de travaux de gestion de la programmation du chauffage et du traitement de l'air	351 500,00 €	Subvention sollicitée :		
	23 068,50 €	DSIL	299 654,80 €	80 %
		Autofinancement	74 913,70 €	20 %
Total	374 568,50 €	Total	374 568,50 €	100 %

- AUTORISE M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

22-14 - Demande de subvention Dotation de Soutien à l'investissement - DSIL année 2022 – Remplacement des menuiseries aluminium de l'école Jean MACÉ

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- CHARGE M. le Maire de solliciter la subvention au titre de la DSIL 2022,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

DÉPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Remplacement des menuiseries aluminium de l'école Jean MACÉ	39 167 €	Subvention sollicitée :		
		DSIL	31 333 €	80 %
		Autofinancement	7 834 €	20 %
Total	39 167 €	Total	39 167 €	100 %

- AUTORISE M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Conseils Municipaux

22-15 - Demande de subvention Dotation de Soutien à l'investissement - DSIL année 2022 – Mise aux normes et sécurisation des aires de jeux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- CHARGE M. le Maire de solliciter la subvention au titre de la DSIL 2022,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

DÉPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Mise aux normes et sécurisation des aires de jeux	109 166 €	Subvention sollicitée : DSIL Autofinancement	87 332 € 21 834 €	80 % 20 %
Total	109 166 €	Total	109 166 €	100 %

- AUTORISE M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

22-16 - Demande de subvention dans le cadre du fonds de valorisation du patrimoine - Aide aux communes (2020-2026) pour la rénovation de la stèle du Maquis du Chérimont

Les crédits relatifs à la réalisation de cette opération sont prévus dans le budget 2022.

Le montage financier prévisionnel de cette opération sera le suivant :

DÉPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Rénovation de la stèle du Maquis du Chérimont	3 472 €	Subvention sollicitée : GBCA Autofinancement	1 736 € 1 736 €	50 % 50 %
Total	3 472 €	Total	3 472 €	100 %

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE l'opération proposée et présentée dans cette délibération,
- CHARGE M. le Maire de présenter la demande de subvention auprès du Grand Belfort Communauté d'Agglomération.

AFFAIRES FONCIÈRES ET FORESTIÈRES

22-17 - État d'assiette 2022 pour la forêt communale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE l'état d'assiette des coupes 2022,
- APPROUVE le devis de prestation de l'entreprise BILLOTE pour un montant total de 6 228,20 € TTC et d'inscrire la dépense correspondante au budget 2022,
- DEMANDE à l'ONF de procéder à la désignation des coupes qui y sont inscrites,
- AUTORISE la vente des bois selon le mode de vente proposé par l'ONF,
- AUTORISE M. le Maire à signer tout document s'y afférant.

22-18 - Opérations foncières avec la Commune de Vétrigne - régularisations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE l'acquisition de ces parcelles BR n° 163, BR n° 239 et BR n° 6 à l'euro symbolique en raison des échanges définis dans le cadre des délibérations du 22/05/2012 et du 27 mai 2013 et du 03/12/2013, par voie d'acte administratif,
- DEMANDE à la Commune de Vétrigne de participer aux frais liés à cet acte administratif à due moitié,
- AUTORISE M. le Maire à remplacer l'officier Ministériel dans le cadre de la signature des actes administratifs qui résulteront des acquisitions en question,
- AUTORISE M. Dominique BROS, 1^{er} Adjoint, à signer les actes administratifs d'acquisition des parcelles susvisées.

22-19 - Cession d'une partie de la parcelle cadastrée AC n° 35. Annule et remplace la délibération n° 21-48 prise le 19 juillet 2021

Conseils Municipaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, AUTORISE M. le Maire à engager l'ensemble des démarches nécessaires à cette cession et à signer l'acte de vente et tous les documents y afférent.

AFFAIRES DE PERSONNEL

22-20 - Recrutement d'un vacataire et fixation du taux de vacation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, FIXE le taux de vacation horaire d'un montant brut de 34,30€.

22-21 - Médecine Professionnelle et Préventive – Adhésion au Service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant à la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle du Centre de Gestion.

22-22 - Attribution de chèques cadeaux aux stagiaires non rémunérés

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- DÉCIDE d'attribuer un chèque cadeau de 50€ aux stagiaires qui effectuent un stage non rémunéré de plus de 3 semaines, dans l'un des services de la commune.
- INSCRIT un montant forfaitaire de 400€ par an à cet effet au budget, chapitre 012, article 6488.

22-23 - Motion contre la fermeture de classe à l'école maternelle du Centre

Le Conseil Municipal, sur la base des arguments développés, à l'unanimité des membres présents et représentés, ADOPTE la présente motion.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire a levé la séance à 20 h 25.

Compte rendu succinct de la séance du 04 avril 2022

Présents :

Monsieur Pierre CARLES, Maire.

Mesdames et Messieurs Dominique BROS, Carole TRITTER, Jérôme BOYER, Nicole MUESSER, Taïeb MEKKI, Gilles MULLER, Adjoints.

Mesdames et Messieurs Jacques SERZIAN, Marie-Line CABROL, Stéphanie MARCHAL (arrivée à 19 h 22), Thierry FRAISIER, Nadine PASTOR, Antonio NETO, Lionel VETTER, Luce GREGET, Dominique RETAILLEAU, François DIDIER, Bouchra CAIRE-REMONNAY, Cyril BARBIER, Michel MURAROTTO, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Madame Michelle ROUSSELET,

Madame Estelle MOUSSAOUI, pouvoir à Monsieur Thierry FRAISIER,

Madame Zohra KADDOUR, pouvoir à Monsieur Dominique BROS,

Madame Juliette WALTER, pouvoir à Madame Nadine PASTOR,

Monsieur Guillaume JOUBERT, pouvoir à Monsieur Pierre CARLES,

Madame Julie MOIROD, pouvoir à Monsieur Dominique RETAILLEAU.

Absent : Monsieur Kenan SAKAR.

Madame Nicole MUESSER est nommée secrétaire de séance.

Conseils Municipaux

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 7 février 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, ADOPTE le compte rendu.

Je vous remercie de bien vouloir prendre note des décisions suivantes :

- Déclarations d'intention d'aliéner du 25 janvier 2022 au 21 mars 2022 :

N° dossier	Propriétaire	Adresse du bien	Références cadastrales	Surfaces	Propriété Bâtie (B) - Non bâtie (NB)
22-07	Consorts L.	4 rue de la Gare	BP 123	13 a 13 ca	B
22-08	Mme C.	Lieudit Aux Champs Cerisiers	BC 308 (pour partie)	14 a 81 ca	B
22-09	M. et Mme A.	3 rue Jean MACÉ	BN 93	03 a 40 ca	B
22-10	TY IMMOBILIÈRE EURL	Lieudit Au Village	BP 91 BP 94 (pour partie)	29 a 22 ca 01 a 60 ca 07 a 20 ca à prendre	NB
22-11	TY IMMOBILIÈRE EURL	Lieudit Au Village	BP 91 BP 94 (pour partie)	29 a 22 ca 01 a 60 ca 10 a 00 ca à prendre	NB
22-12	Consorts N.	15 rue Jean-Philippe Rameau	BC 147	05 a 26 ca	B
22-13	TY IMMOBILIÈRE EURL	Lieudit Au Village	BP 91 BP 94 (pour partie)	29 a 22 ca 01 a 60 ca 08 a 77 ca à prendre	NB
22-14	M. K.	1 allée des Noisetiers	BL 179	07 a 60 ca	B
22-15	Mme W.	43 rue Aristide Briand	BP 373 BP 375	03 a 91 ca 08 a 12 ca	B
22-16	M. S.	8 place du Forum	BP 422	04 a 86 ca	B
22-17	M. et Mme B.	3 rue Olympe de Gouges	BM 155 BM 212 BM 213	07 a 09 ca 01 a 34 ca 00 a 75 ca	B
22-18	M. R.	49 rue Aristide Briand	BP 69	06 a 11 ca	B
22-19	M. et Mme D.	8 rue du 19 mars 1962	BN 188 BN 293	04 a 20 ca 02 a 10 ca	B

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, PREND ACTE du présent compte rendu.

AFFAIRES GÉNÉRALES

22-24 - Transfert de l'exercice de compétence "IRVE : création, entretien et exploitation des Infrastructures de Recharge nécessaires à l'usage des Véhicules Électriques ou hybrides rechargeables (IRVE)" à TDE 90

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE le transfert de la compétence "IRVE : Création, entretien et exploitation des infrastructures de recharge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables" à TDE 90 pour la mise en place d'un service, dont l'exploitation comprend également l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de recharge,
- ADOPTE les conditions administratives, techniques et financières d'exercice de la compétence approuvées par le Comité de TDE 90 en date du 22 février 2022,
- AUTORISE M. le Maire à signer tous les actes nécessaires au transfert de compétence IRVE.

22-25 - Extension et amélioration du dispositif de vidéoprotection par la création de 3 périmètres vidéoprotégés – Complète la délibération n°21-66 du 13 décembre 2021

Conseils Municipaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- CRÉÉ 3 nouveaux périmètres vidéoprotégés,
- SOLLICITE les autorisations administratives préalables à la mise en fonctionnement du dispositif,
- APPROUVE le projet d'installation de 5 caméras fixes,
- SOLLICITE les subventions auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

22-26 - Approbation du règlement budgétaire et financier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE le règlement budgétaire et financier.

22-27 - Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2021 – Budget général

L'arrêté des comptes de Monsieur le Trésorier pour l'année 2021 qui figurent dans le Compte de Gestion est conforme à l'arrêté des comptes de Monsieur le Maire pour cette même année. Ainsi le compte administratif de la commune fait apparaître les résultats suivants :

* un total général de dépenses de :	3 934 862,10 €
* un total général de recettes de :	7 071 815,23 €
d'où un solde de clôture de :	3 136 953,13 €

Compte tenu des restes à réaliser de l'exercice 2021 tant en :

* dépenses engagées non mandatées :	583 466,68 €
* qu'en recettes budgétées non encaissées :	542 432,61 €
ce qui représente un solde de :	- 41 034,07 €
d'où un résultat global pour 2021 de :	3 095 919,06 €

	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISER	TOTAL
Section de Fonctionnement			
Dépenses	3 043 389,64 €	0,00 €	3 043 389,64 €
Recettes	4 136 693,79 €	0,00 €	4 136 693,79 €
Résultat	1 093 304,15 €	0,00 €	1 093 304,15 €
Section d'Investissement			
Dépenses	891 472,46 €	583 466,68 €	1 103 651,93 €
Recettes	2 935 121,44 €	542 432,61 €	3 236 244,16 €
Résultat	2 043 648,98 €	- 41 034,07 €	2 002 614,91 €
RÉSULTAT DU BUDGET			
DÉPENSES	3 934 862,10 €	583 466,68 €	4 518 328,78 €
RECETTES	7 071 815,23 €	542 432,61 €	7 614 247,84 €
TOTAL GÉNÉRAL	3 136 953,13 €	- 41 034,07 €	3 095 919,06 €

Monsieur le Maire, Pierre CARLES, quitte la séance.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 24 voix pour, Monsieur Pierre CARLES, Maire, ne prend pas part au vote

- DÉSIGNE Madame Carole TRITTER pour présider les débats,
- APPROUVE le Compte Administratif de l'exercice 2021 – Budget général.

22-28 - Adoption du compte de Gestion du Trésorier Municipal – Budget général

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, ADOPTE le Compte de Gestion du budget principal de la Commune étant précisé que celui-ci est identique au Compte Administratif dressé par l'ordonnateur pour l'exercice 2021.

22-29 - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021 – Budget général

Madame Carole TRITTER, Adjointe expose :

Au Compte Administratif, le Conseil Municipal est amené à constater le résultat de clôture ci-après :

- Fonctionnement	:	1 093 304,15 €
- Investissement	:	2 043 648,98 €
- soit un total de	:	3 136 953,13 €

En outre, l'état des restes à réaliser a été arrêté de la façon suivante :

- Dépenses	:	583 466,68 €
- Recettes	:	542 432,61 €
- soit un total de	:	- 41 034,07 €

Il vous appartient, conformément à l'instruction budgétaire et comptable, d'affecter le résultat de la section de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- INSCRIT en solde d'exécution de fonctionnement, au compte R 002, en recettes de fonctionnement, la somme de 930 000 €.

- AFFECTE au compte R 1068 – recettes de fonctionnement capitalisées, en recettes d'investissement la somme de 163 304,15 €, pour couvrir les besoins de financement de la section d'investissement compte tenu des dépenses nouvelles,

- INSCRIT en solde d'exécution d'investissement, au compte R 001, en recettes d'investissement, la somme de 2 043 648,98 €.

22-30 - Bilan des acquisitions et des cessions immobilières – Budget général

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE le bilan des acquisitions et des cessions foncières joint au compte administratif 2021.

22-31 - Vote des taux 2022

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 19 voix pour, 6 conseillers ne prennent pas part au vote : Monsieur Dominique RETAILLEAU, Monsieur François DIDIER, Madame Julie MOIROD (pouvoir à Monsieur Dominique RETAILLEAU), Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY, Monsieur Cyril BARBIER, Monsieur Michel MURAROTTO, ADOPTE les taux suivants pour 2022 :

	Taux 2022
Taxe foncière	32,18 %
Taxe foncière non bâti	33,97 %

22-32 - Adoption du Budget Primitif 2022 de la Commune

Section de Fonctionnement

Dépenses // L'ensemble des dépenses s'élève à 4 088 713,56 € et se détaillent :

1 537 472,60 € de charges à caractère général,	3 000,00 € de charges exceptionnelles
1 809 667,53 € de frais de personnel,	127 197,35 € de dotation aux amortissements
524 020,71 € de charges de gestion courante,	1 355,37 € de dotation de provisions pour dépréciation
50 000,00 € de frais financiers,	36 000,00 € d'atténuation de produits

Recettes // Le total des recettes prévues est de 4 353 213,56 € se décompose de la façon suivante :

81 500,00 € d'atténuations de charges,	48 850,00 € d'autres produits de gestion courante,
247 340,56 € de vente de produits de service	16 000,00 € de produits exceptionnels,
2 045 154,00 € de recettes fiscales,	7 100,00 € de production d'immobilisation corporelle
980 269,00 € de dotations et subventions,	930 000,00 € d'excédent de fonctionnement reporté,

Bilan

Les recettes prévisionnelles nous permettent d'opérer un prélèvement de 264 500,00 € afin de financer une partie des opérations d'investissement.

Section d'Investissement

Dépenses // Le remboursement du capital des emprunts et des cautionnements versées se monte à 171 726,00 €. Le montant total des opérations d'équipement est de 3 770 386,54 € pour l'année 2022 avec en sus les reports de dépenses engagées non mandatées d'un montant de 583 466,68 € de l'année 2021 soit un total général de dépenses de 4 525 579,22 €.

En ce qui concerne la programmation des investissements, il est prévu au budget primitif 2022 pour l'essentiel :

- Taxe d'Aménagement : 46 000.00 €
- Remboursement capital d'emprunt : 170 976.00 €
- Dépôts et cautionnements versés : 750.00 €
- PLU : 18 000.00 €
- Diverses études : 8 000.00 €
- Découpage parcellaire Aldi : 2 000.00 €
- Contrôle de la qualité de l'air (écoles, CLE, RUCHE) : 3 000.00 €
- Audit énergétique MAIRIE : 3 180.00 €
- Géomètre étude de sol pour acquisition foncière : 15 000.00 €
- Audit voirie DDFIP : 1 000.00 €
- Frais d'actes administratifs pour acquisitions foncières : 400.00 €
- Ravalement de façades : 5 000.00 €
- Divers terrains (réserve) : 444 942.54 €
- Achats de terrains : 400 000.00 €
- Reprise concessions (10 concessions à 2 500 €) : 25 000.00 €
- Portails cimetière : 2 500.00 €
- Divers cimetière : 2 500.00 €
- Travaux ONF : 4 807.00 €
- Réfection du chemin Damois : 5 400.00 €
- Aire de retournement grumiers / desserte canton du ballon : 15 000.00 €
- Plantation d'arbres secteur MIEL et haies vives au verger : 5 000.00 €
- Clôture verger : 2 000.00 €
- Restauration Sanctuaire gallo-romain : 3 712.00 €
- Restauration du monument du Maquis du Chérimont : 3 500.00 €
- Réfection du terrain d'honneur de foot : 5 500.00 €
- City stade J. MACÉ
 - Remplacement des barrières ouest : 14 500.00 €
 - Fournitures et pose de pare-ballon : 8 540.00 €
 - Mise en œuvre sable revêtement synthétique : 8 920.00 €
- City stade Gymnase
 - Remplacement des barrières nord : 14 500.00 €
 - Mise en œuvre sable revêtement synthétique : 8 920.00 €
- Remplacement de filet de but de foot : 900.00 €
- Rénovation des aires de jeux existantes : 70 000.00 €
- MIEL - pose de 2 balançoires : 12 000.00 €
- Garages Casernes - installation barrières pivotantes : 2 500.00 €
- La poste - création de massif : 2 000.00 €
- Fleurissement : 2 000.00 €
- Réfection du moulin : 1 500.00 €
- Mairie
 - Raccordement électrique chalet à œufs : 612.00 €
 - Signalétique Mairie : 420.00 €
 - Blocs de secours sous-sol : 692.00 €
 - Changement téléphonie : 10 173.00 €
- École du Martinet
 - Clôture arrière : 6 000.00 €
 - Installation prises RJ45 : 1 300.00 €
 - Installation d'un visiophone : 2 660.00 €
 - Déplacement tableau électrique : 1 300.00 €
 - Réfection de 2 classes : 16 000.00 €
 - Remplacement de stores : 7 600.00 €
 - Blocs de secours classe RASED : 692.00 €
- Maternelle J. MACÉ
 - Menuiseries extérieures salle motricité : 26 000.00 €
 - Menuiseries extérieures salle n° 4 : 21 000.00 €
 - Installation filtre inox magnétique chaufferie : 8 300.00 €
 - Remplacement clôture et portail : 5 900.00 €
- Remplacement stores : 2 700.00 €
- Réfection réseaux d'eaux pluviales : 12 078.00 €
- Élémentaire Centre - étanchéité toiture : 19 000.00 €
- Groupe scolaire Robert TRITTER
 - Signalétiques : 3 000.00 €
- MIEL
 - Étude de faisabilité + programmation rénovation : 40 000.00 €
 - Plan informatique rénovation : 3 000.00 €
 - Diagnostic amiante : 2 000.00 €
 - Diagnostic structure rénovation : 15 000.00 €
 - MOE : 200 000.00 €
 - CSPS : 300 000.00 €
 - Mise en place régulation CTA : 26 364.00 €
- Dojo - réfection cage d'escalier et sol salle de combat : 2 913.00 €
- Travaux mise en accessibilité des ERP – ADAP : 30 000.00 €
- Mise aux normes électrique des bâtiments : 15 000.00 €
- Remplacement alarme bâtiments communaux : 47 000.00 €
- Église
 - Réparation porte d'entrée : 930.00 €
 - Réparation plafonds : 3 930.00 €
 - Remplacement d'ardoises : 1 800.00 €
 - Réparation seuil porte côté rue Briand : 798.00 €
- Gymnase - pose bardage mur extérieur : 3 231.00 €
- Vestiaire foot
 - Remplacement de 5 poteaux bois appentis : 3 700.00 €
 - Réfection du bardage pignon sud : 2 910.00 €
- Tous bâtiments - Blocs secours : 3 500.00 €
- Ateliers Municipaux - porte sectionnelle : 8 000.00 €
- Travaux accessibilité de la voirie : 10 000.00 €
- Marquage au sol : 7 000.00 €
- Aménagement sécurité rues J. MACÉ, Eygras et E. Welsch : 25 000.00 €
- Rue du Clair Bois - Viabilité pour acquisition foncière : 100 000.00 €
- Quartier Ganghoffer
 - MOE : 25 000.00 €
 - Requalification 2ème tranche : 525 960.00 €
- Rue des Cerisiers
 - MOE : 15 500.00 €
 - CSPS : 1 626.00 €
 - Création piste cyclable et chaussée : 407 000.00 €
- Carrefour du Martinet
 - MOE : 64 000.00 €
 - CSPS : 6 000.00 €
 - Diagnostic amiante : 1 200.00 €
 - Étude géotechnique : 5 000.00 €
 - Étude de circulation : 3 000.00 €
- Rue sous la Miotte
 - MOE : 64 000.00 €
 - CSPS : 6 000.00 €
 - Diagnostic amiante : 2 000.00 €
 - Étude géotechnique : 5 000.00 €
- Rue J.P. Rameau
 - Levé topographique : 1 500.00 €
 - Diagnostic amiante : 1 000.00 €
 - MOE : 4 000.00 €
- Rue Briand
 - Réfection trottoir : 18 000.00 €
 - Création d'un passage piéton : 4 000.00 €

Conseils Municipaux

- Rue De Gaulle - réfection trottoir : 20 000.00 €
- Rue du Chêne - réfection trottoir : 2 850.00 €
- Piste cyclable du Martinet - suppression escalier : 3 600.00 €
- Rue du Fort - création aire de retournement : 4 500.00 €
- Rue Chabrier - remplacement caniveaux CC1 : 9 600.00 €
- Rue des Prés Chevril - suppression des pavés au n°12 : 12 800.00 €
- Rue des Soiras - réparation réseau d'eaux pluviales : 4 000.00 €
- Rue Miellet
 - Réfection du plateau au n°34 : 5 450.00 €
 - Suppression pavage porphyre au n° 5 : 3 700.00 €
- Rue Bouvier - sécurisation piste cyclable : 3 000.00 €
- Lotissement CUNIOT - Aménagements fonds de rue : 2 000.00 €
- Dévoiement réseaux fibre optique : 3 400.00 €
- Signalisation verticale : 5 000.00 €
- Jalonnement signalétique : 20 000.00 €
- Installation 3 caméras vidéosurveillance : 32 800.00 €
- Remplacement caméra Ganghoffer : 6 900.00 €
- Installation d'un feu micro régulé passage piéton rue des Cdos : 29 600.00 €
- Achats de barrières et potelets : 3 000.00 €
- Achats de bancs : 3 000.00 €
- Piste cyclable - achats de 4 barrières pivotantes : 5 000.00 €
- Sous-bois Arsot - achats de 2 poubelles : 1 200.00 €
- Achat de poubelles : 4 000.00 €
- Achat de jardinières : 5 000.00 €
- Abri et signalétique pour chat : 230.00 €
- Signalétique animations centenaire : 1 000.00 €
- Signalétique centenaire : 1 365.00 €
- Achat support de communication marché local : 3 150.00 €
- Programme éclairage public 2022 : 48 000.00 €
- Éclairage derrière salle polyvalente Arsot : 4 000.00 €
- Tracteur Kubota - Achat d'un godet : 4 000.00 €
- Camionnette - Achat marche pieds ridelle : 2 000.00 €
- Tracteur - Achat fourches adaptatrices : 1 000.00 €
- Achat d'un laser et d'un télémètre : 1 250.00 €
- Achats de petits outillages : 3 000.00 €
- Achat d'une tronçonneuse élagueuse : 800.00 €
- Achat d'un taille haie sur batterie : 1 500.00 €
- Achat d'un débroussaillieur sur batterie : 1 500.00 €
- Achat d'une batterie supplémentaire pour taille haie : 350.00 €
- Achat d'un souffleur BR800 : 830.00 €
- Achat de 10 kits d'analyse (qualité de l'air) : 1 800.00 €
- Achat de 2 échelles télescopiques Ateliers : 1 584.00 €
- Achat de rampe de chargement : 900.00 €
- Achat d'une tondeuse auto-portée : 30 000.00 €
- Achat de 2 véhicules : 30 000.00 €
- CLSH : 500.00 €
- Ordinateur Télétravail : 4 500.00 €
- Ordinateur Technique : 1 250.00 €
- Ordinateur de secours : 1 100.00 €
- Enregistreur : 600.00 €
- Maternelle du Centre - achat de 2 bancs : 1 100.00 €
- Portes manteaux enfants pour CLSH : 1 000.00 €
- Ateliers Municipaux :
 - Achat de 2 étagères rangements matériels : 650.00 €
 - Achat d'une armoire élagage : 400.00 €
 - Achat d'un bureau table de décharge : 500.00 €
 - Achat d'un fauteuil de bureau : 200.00 €
- Mairie :
 - Achat mobilier bureau DST : 1 500.00 €
 - Achat bureau comptable : 800.00 €
 - Achat chaises DGS : 500.00 €
 - Achat armoire affranchisseuse : 550.00 €
- Salle polyvalente :
 - Achat de 286 chaises : 10 000.00 €
 - Achat de 20 tables pliantes : 2 910.00 €
- Achat multimédia pour CLSH : 1 000.00 €
- MIEL
 - Achat d'une monobrosse : 1 807.00 €
- Élémentaire du Martinet :
 - Achat d'une vitrine d'affichage extérieur : 350.00 €
 - Achat d'une machine à laver : 500.00 €
- Avances sur commandes immobilisation : 50 000.00 €
- Travaux en régie : 8 000.00 €
- Cession gratuite terrains de voirie (opération d'ordre) : 27 000.00 €

S'ajouteront à cela les dépenses d'investissement reportées d'un montant de :

- 583 466.68 € (dont détail ci-dessous) :
- Solde Révision du PLU : 560.00 €
- Maîtrise d'œuvre dojo (solde marché Gomez) : 2 037.66 €
- MO Accessibilité bâtiments ERP : 3 288.00 €
- Sol Gymnase : 3 300.00 €
- Création ossuaire : 9 702.00 €
- Mission CSPS quartier Ganghoffer : 3 135.60 €
- Peinture élémentaire du Centre : 2 420.64 €
- Site Gallo-Romain : 1 895.04 €
- Saleuse : 3 471.12 €
- Extension du colombarium : 12 099.20 €
- Mise aux normes électricité Mairie : 839.57 €
- Location d'une nacelle : 1 728.00 €
- Réfection des cheminées Mairie : 3 612.00 €
- Rénovation escalier Mairie : 7 712.13 €
- Remplacement tablettes Mairie : 340.00 €
- Achat de 2 portiques junior : 2 500.80 €
- Réfection chemin piétonnier dojo : 7 357.92 €
- Rénovation abribus Ganghoffer : 538.80 €
- Mission MOE 1^{ère} tranche conditionnelle rue des Cerisiers : 6 615.00 €
- Achat appareil mesure taux CO₂ : 2 718.00 €
- Réhabilitation quartier Ganghoffer 1^{ère} tranche : 501 841.20 €
- Logiciel Évolution : 5 754.00 €

Recettes // Les recettes s'élèvent (hors transfert de la section de fonctionnement) à 4 261 079.22 € :

2 043 648.98 € d'excédent d'investissement reporté constaté au CA 2021

163 304.15 € d'excédent de fonctionnement reporté constaté au CA 2021

852 564.24 € de produits des cessions immobilières

118 930.52 € de FCTVA

60 000.00 € de Taxe d'Aménagement

274 646.00 € de subventions

50 000.00 € d'avances sur commande d'immobilisation

128 552.72 € de dotation aux amortissements

27 000.00 € de cession gratuite de terrain (opérations d'ordre)

542 432.61 € de recettes engagées non encaissées de 2021 (dont détail ci-dessous) :

- Solde subvention DETR pour la construction du dojo : 43 571.32 €
- Subvention de la Région pour l'aménagement du quartier Ganghoffer : 100 000.00 €
- Subvention du Département pour la construction du dojo : 31 122.80 €
- Solde subvention du Grand Belfort C.A. pour la révision du PLU : 3 988.60 €
- Solde subvention du Grand Belfort C.A. pour création du dojo : 94 735.89 €
- Subvention 2021 DETR Requalification du quartier Ganghoffer : 150 000.00 € (1^{ère} tranche)
- Subvention DETR Plateau rue Briand : 15 939.00 €
- Subvention DETR Fenêtres école maternelle du Centre : 3 075.00 €
- Subvention Aide aux communes 2021 quartier Ganghoffer : 100 000.00 €

Conseils Municipaux

Auxquelles s'ajoutent, par transfert de la section de fonctionnement, 264 500,00 € de prélèvement pour investissement soit un total général de recettes de 4 525 579,22 €.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 19 voix pour, 6 conseillers ne prennent pas part au vote : Monsieur Dominique RETAILLEAU, Monsieur François DIDIER, Madame Julie MOIROD (pouvoir à Monsieur Dominique RETAILLEAU), Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY, Monsieur Cyril BARBIER, Monsieur Michel MURAROTTO, ADOPTE le Budget Primitif 2022 de la Commune.

22-33 - Provision pour créances douteuses

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- CONSTITUE une provision pour créances douteuses à hauteur de 15% des restes à recouvrer supérieurs à 2 ans au 31/12/2021 pour un montant de 1 355,37 €,
- RÉVISE annuellement son montant au vu de l'état des restes à recouvrer constatés au 31/12/N-1, en appliquant le taux de 15 %,
- IMPUTE la dépense au compte 6817 "dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants" et la recette au compte 4911 "dépréciation des comptes de redevables".

22-34 - Cession des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) de la Commune à Territoire d'Énergie 90

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- DÉCIDE de transférer la gestion et la valorisation des CEE générés par la commune à Territoire d'Énergie 90,
- S'ENGAGE à fournir à Territoire d'Énergie 90 les documents techniques et administratifs nécessaires à la réalisation de cette valorisation,
- AUTORISE M. le Maire à signer tous documents provenant de Territoire d'Énergie 90 se rapportant au dispositif des CEE.

22-35 - Demande de subvention au titre de l'appel à projets – Plan France Relance Vélo année 2022 – Aménagements cyclables en Bourgogne-Franche-Comté – Sécurisation et création d'une piste cyclable et chaussée centrale banalisée

DÉPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Aménagement de la rue des Cerisiers – sécurisation / création d'une piste cyclable et une chaussée à voie centrale banalisée. Travaux Maîtrise d'œuvre Coordination sécurité Coût sondages amiante/ HAP	355 806 € 14 550 € 1 355 € 855 €	DETR	71 499 €	19.19 %
		Département	50 000 €	13.42 %
		GBCA	50 000 €	13.42 %
		Plan France Relance Vélo Bourgogne-Franche-Comté	88 704 €	23.81 %
		Autofinancement	112 363 €	30.16 %
		Total	372 566 €	Total

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- CHARGE M. le Maire de solliciter la subvention au titre de l'appel à projets – Plan France Relance Vélo année 2022 – Aménagements cyclables en Bourgogne-Franche-Comté,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel,
- AUTORISE M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

22-36 - Demande de subvention au titre des amendes de police - Création d'un aménagement de sécurité rue Jean MACÉ

DÉPENSES		RECETTES	
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT
Création d'un aménagement de sécurité rue Jean MACÉ	17 634 €	Subvention au titre des amendes de police 2022	6 000 €
		Autofinancement de la Commune	11 634 €
Total	17 634 €	Total	17 634 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE l'opération proposée et présentée dans cette délibération,
- AUTORISE M. le Maire à présenter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Territoire de Belfort au titre des amendes de police.

22-37 - Demande de subvention au titre des amendes de police – Mise aux normes d'un rampant du plateau surélevé devant le n° 28 rue Edmond Miellet

DÉPENSES		RECETTES	
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT
Mise aux normes d'un rampant du plateau surélevé devant le n°28 rue Edmond Miellet	3 667,80 €	Subvention au titre des amendes de police 2022 Autofinancement de la Commune	1 467,12 € 2 200,68 €
Total	3 667,80 €	Total	3 667,80 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE l'opération proposée et présentée dans cette délibération,
- AUTORISE M. le Maire à présenter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Territoire de Belfort au titre des amendes de police.

AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

22-38 - Participation aux charges scolaires – Réévaluation des tarifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, ADOPTE les tarifs suivants :

- pour les communes où la réciprocité s'applique, 723,43 € pour un élève en maternelle et 547,04 € pour un élève en élémentaire,
- pour les communes où il n'existe pas de réciprocité, 1 453,54 € pour un élève en maternelle et 547,04 € pour un élève en élémentaire.

22-39 - La Ruche - Adoption des tarifs des sorties organisées pendant les vacances et les mercredis en 2022

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 19 voix pour, 6 voix contre : Monsieur Dominique RETAILLEAU, Monsieur François DIDIER, Madame Julie MOIROD (pouvoir à Monsieur Dominique RETAILLEAU), Madame Bouchra CAIRE-REMONNAY, Monsieur Cyril BARBIER, Monsieur Michel MURAROTTO, APPROUVE le programme des activités et des sorties organisées par la Ruche pendant les congés scolaires et les mercredis en 2022 ainsi que les tarifs appliqués.

AFFAIRES D'URBANISME, FONCIÈRES ET FORESTIÈRES

22-40 - Mise en place du sursis à statuer pour garantir le bon achèvement de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- AUTORISE le recours au sursis à statuer sur l'ensemble du territoire communal et dans les cas où il s'avère strictement nécessaire,
- AUTORISE M. le Maire et/ou M. l'Adjoint en charge de l'urbanisme à motiver et à signer les arrêtés individuels instaurant les sursis à statuer au cas par cas,
- PORTE à connaissance du public que cette délibération fera l'objet de mesures de publicité prévues au Code de l'urbanisme.

22-41 - Façonnage du bois de chauffage - année 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- FIXE le prix du stère à façonner à 9 €,
- INSTAURE une part fixe de 30 € qui sera déduite du prix total dû à la réception des travaux et après cubage.

AFFAIRES DE PERSONNEL

22-42 - Tableau des effectifs - Création et suppression de postes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ACCEPTE la création de ces postes et la suppression de l'ancien poste,
- CONSTATE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire a levé la séance à 20 h 38.



Retrouvez tous les compte-rendus des Conseils Municipaux sur notre site rubrique Vie Municipale / Les Conseils Municipaux.

Habitant de la Commune : "Je reviens vers vous pour vous demander de faire quelque chose pour mettre en lumière l'église et également la mairie qui sont de beaux bâtiments de la commune : prendre exemple sur Bavilliers, voire même Roppe... La dernière fois que je vous en ai parlé vous m'avez fait valoir le coût or avec les lampes LED actuellement il y a moyen de le faire. D'autre part si vous cherchez de l'argent, je m'aperçois que vous faites tous les mois des cadeaux aux habitants extérieurs lors de vos repas des aînés : seulement 9 € pour un repas qui vous (nous) coûte sûrement plus cher..."

Commune d'Offemont : Je suis quelque peu étonné de lire vos propos au sujet de votre nouvelle demande qui va dans le sens de plus d'éclairage public à Offemont. Or, nous avons à appliquer la dernière note préfectorale (DDT) qui nous demande, entre autre, la réduction de l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels. Nous avons d'ailleurs encore des efforts à faire dans ce sens...

L'augmentation du coût des énergies nous impacte de manière très forte en 2022 et en 2023 plus particulièrement pour l'électricité. Concernant la mairie, le bâtiment est largement éclairé la nuit dans la partie avant du bâtiment.

Le Lundi 31 mai 2021 - Les conséquences de l'excès d'éclairage artificiel ne se limitent pas à la privation de l'observation du ciel étoilé. Elles sont aussi une source de perturbations pour la biodiversité (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations...) et représentent un gaspillage énergétique considérable.

La réglementation

Loi portant engagement national pour l'environnement (Grenelle II)

L'article 41 de la loi, codifié à l'article L.583-1 du code de l'environnement précise les 3 raisons de prévenir, supprimer ou limiter les émissions de lumière artificielle lorsque ces dernières :

- sont de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes,
- entraînent un gaspillage énergétique
- empêchent l'observation du ciel nocturne.

L'article L. 583-1, complété des articles L.583-2 et 583-5 du code de l'environnement détaillent la manière selon laquelle ces objectifs peuvent être atteints. Des prescriptions techniques peuvent être imposées à l'exploitant ou l'utilisateur de certaines installations lumineuses.

Comme le prévoit l'article L.583-2 du code de l'environnement, l'autorité compétente pour s'assurer du respect de ces dispositions est d'une manière générale le maire, sauf en ce qui concerne l'éclairage des bâtiments communaux pour lesquels la compétence échoit au préfet.

Les articles R.583-1 à R.583-7 définissent notamment les installations concernées par cette réglementation, le zonage permettant d'adapter les exigences aux enjeux des territoires concernés (agglomération, espaces naturels, sites astronomiques) ainsi que les principales prescriptions techniques qui peuvent être réglementées par arrêté.

L'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses reprend les obligations de l'arrêté du 25 janvier 2013 abrogé par l'arrêté du 27 décembre 2018, et les complètent en étendant son champ à toutes les installations d'éclairage défini à l'article R. 583-1 et ajoute aux prescriptions de temporalité des prescriptions techniques.

Pour la temporalité, l'arrêté du 27 décembre 2018 reprend les plages horaires existantes mais précise un certain nombre de cas particuliers sur la temporalité :

- Les lumières éclairant le patrimoine et les parcs et jardins accessibles au public devront être éteintes au plus tard à 1 h du matin ou 1 h après la fermeture du site ;
- les éclairages intérieurs de locaux à usage professionnel doivent être éteints une heure après la fin d'occupation desdits locaux ;
- les éclairages des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition sont éteints au plus tard à 1 heure ou une heure après la fin d'occupation desdits locaux si celle-ci intervient plus tardivement. Elles peuvent être allumés à partir de 7 heures ou une heure avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt ;
- les parkings desservant un lieu ou une zone d'activité devront être éteints 2 h après la fin de l'activité, contre 1 h pour les éclairages de chantiers en extérieur ;
- les éclairages extérieurs destinés à favoriser la sécurité des déplacements, des personnes et des biens, liés à une activité économique et situés dans un espace clos non couvert ou semi-couvert, sont éteints au plus tard 1 heure après la cessation de l'activité et sont rallumés à 7 heures du matin au plus tôt ou 1 heure avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt.

Je suis étonné que vous citiez en exemple les communes de Roppe, Vétrigne et Bavilliers qui procèdent à l'extinction totale de l'éclairage public après 22 h pour certaines et de minuit à 5 heures pour les autres... et a fortiori l'éclairage de leurs bâtiments publics. Pour l'église d'Offemont : elle est éclairée du 15 décembre au 15 janvier à titre dérogatoire...

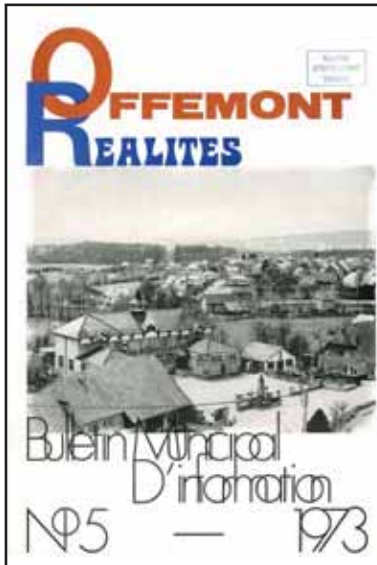
Concernant votre remarque sur le repas des Aînés, le coût d'un repas hors boisson est de 5,29 € TTC donc inférieur aux 9€ facturés pour les extérieurs. Nous avons intégré certains coûts de fonctionnement du bâti. Le service des repas est assuré gratuitement par les élus et le CCAS.

Photos de la Commune

Un grand merci à Mathilde LAVE pour son joli cliché pris à Offemont.



Vous avez réalisé un joli cliché de notre commune ? Envoyez votre photo à contact@mairie-offemont.fr pour une parution dans notre prochaine revue.



Retrouvez tous les numéros de notre magazine Offemont Réalités sur notre site internet, rubrique Animation et Communication/Revue municipale.

L'histoire de notre commune vous intéresse ?

Vous aimez les photos d'Offemont d'autrefois ?

Nous vous attendons nombreux lors de l'exposition artistique des **24 et 25 septembre prochains !**

Si vous avez des photos anciennes d'Offemont, n'hésitez pas à nous les apporter en mairie. Nous les dupliquerons et vous les redonnerons immédiatement.



Le mot du Maire

Modestement lancée, voici déjà deux ans, notre revue municipale a pris avec le temps, une certaine assurance et elle se porte bien.

Chacun a pu constater, numéro après numéro, une recherche pour une meilleure présentation: emploi de la couleur, impression plus nette, reproductions photographiques plus précises, papier de qualité supérieure....

Des articles vous ont rendu plus familière l'histoire de notre Commune, vous ont aidés à accomplir plus facilement quelques formalités administratives, vous ont mis au courant des travaux projetés ou réalisés, des difficultés rencontrées, Les diverses sociétés locales vous ont informés de leurs activités...

Ces améliorations, nous les devons pour une bonne part à nos fidèles annonceurs; leur soutien financier nous permet de faire pénétrer, gratuitement, notre publication dans près de mille familles, sans que le budget municipal ait à en souffrir.

Nous les remercions très vivement.

Ces progrès, nous les devons aussi - et surtout - à la jeune et dynamique équipe, récemment élargie, d'Offemont-Réalités - imprimeur compris - qui n'économise ni ses démarches, ni sa peine, ni son temps, pour vous offrir un opuscule digne, dans sa forme et dans son fonds, de notre commune.

Cette équipe, qui acceptera très volontiers toutes critiques et toutes suggestions susceptibles d'accroître la qualité de son ouvrage, mérite également nos félicitations et nos remerciements.

Le but de ce groupe enthousiaste est de faire en sorte que cette revue soit l'image, le reflet aussi fidèle que possible, de l'activité d'une commune irréversiblement orientée vers le progrès, et répondant aux aspirations de ses habitants qui sont, à juste titre, de plus en plus exigeants en ce qui concerne leur cadre de vie et les services qu'on est en droit d'attendre d'une collectivité organisée.

Si Offemont - Réalités vous a intéressé, s'il a été pour vous, quelquefois, une source de réflexion, s'il vous est apparu comme un lien périodiquement nécessaire entre vous et nous, alors les efforts de notre équipe - de votre équipe - n'auront pas été vains.

Le Maire,

SPÉCIALE LION



À l'occasion du centenaire de notre Territoire de Belfort, intéressons-nous au symbole de notre département.

Le lion est une espèce de mammifères carnivores de la famille des félidés. La femelle du lion est la **lionne**, son petit est le **lionceau**. Le mâle adulte, aisément reconnaissable à son importante crinière, accuse une masse moyenne (variable selon les zones géographiques où il se trouve) allant de 145 à 180 kg pour les lions d'Asie à plus de 225 kg pour les lions d'Afrique. Un mâle adulte se nourrit de **7 kg de viande chaque jour** 😬 contre 5 kg chez la femelle.



Un mâle adulte



Un lionceau blanc



Drapeau de la Bourgogne-Franche-Comté présent dans notre salle du Conseil.



LE MONUMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 2020

Exercice de mathématiques : calcule la consommation annuelle de viande d'un lion mâle en kg !

$$\begin{array}{r} 365 \\ \times 7 \\ \hline \end{array}$$

Son espérance de vie, à l'état sauvage, est comprise entre 7 et 12 ans pour le mâle et 14 à 20 ans pour la femelle, mais il dépasse fréquemment les 30 ans en captivité. Le lion **rugit**. Il n'existe plus à l'état sauvage que 16 500 à 30 000 individus dans la savane africaine, répartis en deux sous-espèces. Il est surnommé "le roi des animaux" car sa crinière lui donne un aspect semblable au soleil, qui apparaît comme "le roi des astres". Entre 1993 et 2017, sa population a baissé de 43 % 😞.

La fascination des hommes pour cet animal est visible dans la multiplicité d'écussons sur lesquels il est illustré. Ainsi, on le retrouve, entre autres, sur les blasons de l'Écosse, de la Norvège, de la Belgique, de villes comme Lyon et de régions comme notre **Bourgogne-Franche-Comté***.

Il est l'**emblème de Belfort** avec sa sculpture monumentale de 22 m de long et 11 m de haut réalisée de 1875 à 1880 par Frédéric-Auguste BARTHOLDI. Il commémore la résistance de la ville assiégée par les Prussiens durant la guerre de 1870-1871.



Retrouvez toutes les réponses sur le site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication/Revue Municipale.

État civil du 16 janvier au 15 juin 2022

Naissances

- 12/01/2022 - **Elias** ARIZA GARCIA de Omar ARIZA et Rosa GARCIA ACOSTA
26/01/2022 - **Sarah** MAHI de Mohammed MAHI et Djamila CHAHAT
26/01/2022 - **Esraa** SAHARI de Mohammed SAHARI et Hizia ALIANE
07/02/2022 - **Yusuf** KÖSE de Recep KÖSE et Kadriye TOPBAS
15/02/2022 - **Énaël** DÉTRIE de Sébastien DÉTRIE et Angélique BROCARD
20/02/2022 - **Kaïs** N'GUESSAN FATHI de Yao N'GUESAN et Fatima FATHI
22/03/2022 - **Karim** VARILLON de Eva VARILLON
03/04/2022 - **Eden** JOLY de Romain JOLY et Sandrine LALLOUNI
05/04/2022 - **Arbnora** KAMERAJ de Lulzim KAMERAJ et Shkurte ISENI
20/04/2022 - **Adam** N'DOYE de Ousmane N'DOYE et Diane GODIN
02/05/2022 - **Maëly** MALON VALIGNON de Mickaël MALON et Adeline POTTIER VALIGNON
05/05/2022 - **Ilyes** MIMOUNI de Naceur MIMOUNI et Sarah BENKHELIFA
06/05/2022 - **Naïm** MARSAN de Laurent MARSAN et Gaëlle HEGE
18/05/2022 - **Juba** ABID de Nourdine ABID et Nadia ABIB
19/05/2022 - **Asaf** OZDEMIR de Besir OZDEMIR et Fadime GÜL
23/05/2022 - **Alyna** TESSON de Jason TESSON et Maïté BRENIAUX
31/05/2022 - **Hanivai** TAINANUARI de Bruno TAINANUARI et Motuhana FAUA
03/06/2022 - **Ayse** METE de Yusuf METE et Pinar METE

Décès

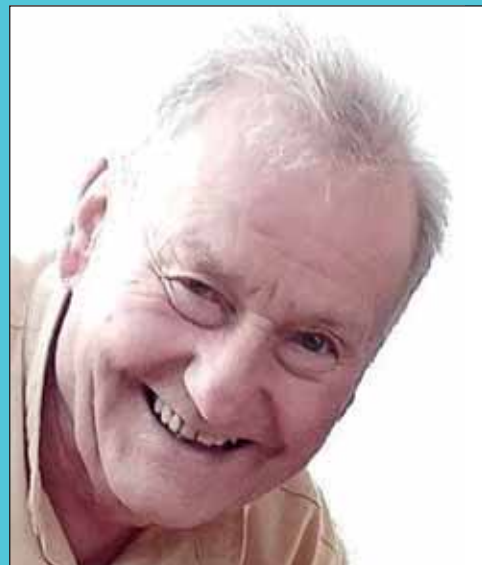
- 05/02/2022 - Joëlle MATHEY épouse NOVELIN, 71 ans
09/02/2022 - Jean KUDER, 81 ans
09/02/2022 - Maria ALONSO GUERRA veuve HERRERO ORTEGA, 86 ans
22/02/2022 - Daniel DODIN, 73 ans
02/03/2022 - Flora BINNINGER veuve DEMARE, 92 ans
19/03/2022 - Milena GAJIC veuve PEKALIC, 81 ans
25/03/2022 - Claude GILLET, 87 ans
19/04/2022 - Anita DEL DO, épouse ZELLER, 70 ans
29/04/2022 - Philippe SANTILLI, 49 ans
07/05/2022 - Ghislaine DUPARQUE, 73 ans
28/05/2022 - Marie-Claire HOGRAINDLEUR veuve POIREY, 85 ans
29/05/2022 - Bernard DEDEURWAERDER, 71 ans
04/06/2022 - Claude BEROLDY, 76 ans
06/06/2022 - Marie JOLY, 67 ans
10/06/2022 - Djeghmoume RAÏS veuve ZELLAGUI, 92 ans

Mariages

- 12/02/2022 - Séverine BARADEL et Pascal CLERC
12/04/2022 - Françoise CARRIER et Jean-Luc JEANNENOT
28/05/2022 - Julie ROSSI et Youness KHEMMALI
04/06/2022 - Maria-José MATOS et Cihan UNAL

Lors des mariages, une corbeille est mise à disposition des participants au profit du CCAS. Le montant de ces dons entre le 16 janvier et le 15 juin 2022 s'est élevé à **160 €**.

Claude BEROLDY



Fidèle au marché du jeudi, présent à chaque repas mensuel des Aînés, toujours là pour les activités et sorties proposées par le CCAS, Claude avait également intégré l'atelier des bénévoles des Soiras depuis 2 ans. Il participait en famille à la *Fête de la Commune*, au goûter de la *Saint-Nicolas*, au *Marché de Noël*... Il ne manquait aucune manifestation communale.

Claude nous a quittés le 04 juin, trop tôt, à l'âge de 76 ans.

Nous adressons à son épouse Sylvie, ses enfants, petits-enfants et ses proches nos sincères condoléances.

Groupe majoritaire - Liste **"Un vent de liberté pour Offemont"**

Les élus de l'opposition nous reprochent sans cesse de ne pas faire assez de social :

- distribution de bons alimentaires à toute personne justifiant sa situation difficile,
- distribution de 56 000 € de subventions aux associations,
- mise en place de l'affouage,
- création de la bibliothèque,
- création du marché hebdomadaire,
- programme de réussite éducative,
- sorties pour les Aînés à prix coûtant et bus pris en charge par le CCAS,
- restauration scolaire et garderie facturées bien en deçà du prix de revient...

Nous faisons beaucoup, tout en prenant garde de préserver l'équité entre nos concitoyens et nos marges de manœuvre budgétaires. Il ne s'agit pas de dépenser à tout va au profit de certains, pour pénaliser ensuite les autres en augmentant les impôts.

Nous nous devons également de prévoir l'avenir, notre commune est endettée jusqu'en décembre 2037 pour la construction du gymnase (il reste 2,6 millions d'euros à rembourser !), nos investissements doivent désormais être financés sur nos fonds propres. La réhabilitation du quartier Ganghoffer, ou encore la réfection de la rue des Cerisiers, ne vont-elles pas profiter à l'ensemble des Offemontois ? C'est aussi cela une politique sociale.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été.

Groupe d'opposition - Liste **"Parlons d'avenir"**

Chères Offemontoises, Chers Offemontois

Les élus de l'opposition ont unanimement décidé de ne pas rédiger de tribune pour cet OFFEMONT REALITE. En effet la mairie nous demande de la fournir plusieurs semaines avant sa parution et nous constatons que celle-ci est très fréquemment utilisée par monsieur le Maire comme un outil de propagande contre l'opposition. Nous considérons que cette manipulation représente un déni de démocratie ainsi qu'un manque de courage politique.

Vous savez que vous pouvez compter sur nous pour porter votre voix et être à votre disposition.

À noter dans votre agenda !

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

Vide-greniers	28 août 2022
Forum des activités sportives et culturelles	07 septembre 2022
Journée du Patrimoine	17 septembre 2022
Exposition artistique	24 et 25 septembre 2022
Maquis de Chérimont	25 septembre 2022
Sortie du Maire	16 octobre 2022
Concert du Centenaire Chorale 1.2.3. Soleil	08 octobre 2022
Dictée du Centenaire	22 octobre 2022
Repas annuel des Aînés	05 novembre 2022
Cérémonie du 11 novembre	11 novembre 2022
Concert BEST'OFF pour le Centenaire	12 novembre 2022
Cérémonie de la Libération d'Offemont	19 novembre 2022
Fête du Goût - Forum Nutrition Santé	25 novembre 2022
Fête du Goût - Cours de cuisine	26 novembre 2022
Fête du Goût - Salon SaléSucré	27 novembre 2022
Saint-Nicolas	03 décembre 2022
Marché de Noël	15 au 18 décembre 2022
Vœux du Maire	06 janvier 2023

Liste non exhaustive : retrouvez tous les événements sur l'agenda du site de la Commune www.mairie-offemont.fr.

